



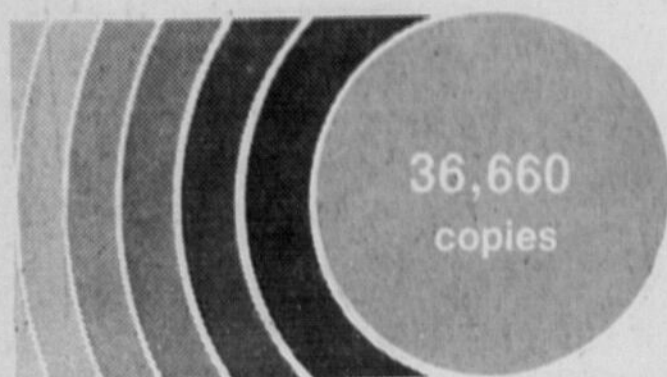
Le départ est bon. Le visage crispé, les muscles en éruption, Michel Arcand fonce dans cette droite ligne de 100 mètres. Il devait terminer au cinquième rang lors de la finale.

Le Sud-Ouest se classe 9^e à St-Georges

Spécial Jeux du Québec (Section C)



Le sourire des vainqueurs. L'on reconnaît Jean-Pierre Boyer, Denis Marquis et autres lors des cérémonies de fermeture.



le soleil

DU ST-LAURENT

L'hebdomadaire au plus fort tirage du Sud-Ouest du Québec

Deservant VALLEYFIELD-BEAUHARNOIS SOULANGES-ORMSTOWN

(Circulation totale: Le Soleil, 22,000 copies et The St. Lawrence Sun, 14,000 copies)

24^e année NO.27

64 144-pages

Mercredi le 22 août 1979

Financement des élections municipales

Des candidats assistaient à la soirée d'information

(Jean-Guy Pelletier) Différentes municipalités touchées par la loi sur le financement des partis politiques municipaux au Québec étaient invitées mercredi soir dernier à se rendre au Complexe Desjardins dans le cadre d'une tournée d'information effectuée par Me Pierre Olivier Boucher, directeur général du financement des partis politiques. En principe cette soirée d'information était ouverte à tous les électeurs intéressés, mais dans la pratique on peut deviner que les gens qui s'y retrouvaient étaient des gens intéressés d'assez près par les détails de la loi, donc des membres d'une future organisation électorale ou encore des candidats éventuels. On avait semble-t-il tenu la réunion à Montréal afin de sauver du temps compte tenu des délais relativement courts, les élections devant avoir lieu au début novembre.

DES CANDIDATS
De Valleyfield on remarquait la présence du maire Marcelle Trépanier et des conseillers Yves McSweeney et André Meloche. Les conseillers de Bellerive-Ouest et Maisonneuve étaient également accompagnés de M. Roger Lécuyer qui devrait faire équipe avec ceux-ci et se présenter dans le quartier Ste-Cécile qui était représenté par feu M. Gérard Lalonde. M. Lécuyer est présentement à l'emploi de la Commission de formation professionnelle de la région Montréal sud. On notait aussi la présence de l'ex-chef Paul Marleau et de son épouse, M. Marleau nous a dit qu'il regardait la question de près et si ça ne devait pas être utile pour lui, se pourrait l'être pour quelqu'un d'autre. L'ex-chef pourrait éventuellement se porter candidat dans le quar-



Les maires Bonneau et Trépanier des municipalités de Châteauguay et Salaberry de Valleyfield ont suivi attentivement les informations données par le directeur du financement des partis politiques. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

(Suite page A-14)

Salut!



A-6 B-11

La journée du Soccer dimanche

B-1

Robert Bourassa était en ville

Le chômage, la Bala James et G.M. tels étaient les principaux points touchés par M. Robert Bourassa, lors de la conférence qu'il a prononcée hier (mardi) devant les membres de la Chambre de Commerce de Valleyfield au Club Nautique.

M. Bourassa a commencé son exposé en soulignant qu'il y avait exactement 1,000 jours que le gouvernement péquiste était en place et que depuis sa venue l'écart du taux de chômage entre le Québec et l'Ontario a augmenté en défaveur du Québec. M. Bourassa a déclaré qu'on ne peut prétendre, être un bon gouvernement quand le quart de la population est en chômage directement ou indirectement. Il a souligné l'importance des investissements étrangers (créateurs d'emplois) et la nécessité de créer les conditions susceptibles de les favoriser. Le conférencier en est venu à parler de G.M. et a expliqué que dans ce dossier le gouvernement péquiste rejoint ces vues,



Le maire Lucien Lebeuf semble écouter attentivement la bonne parole...

Suite p. A-14

Jules Leboeuf avec son Boomerang?

Deux championnats de l'Amérique du Nord

l'as-tu ton macaron?
c'est pas cher! \$3



Dans cette édition, vous trouverez le programme du FESTIVAL REGIONAL du BLE D'INDE à ST-TIMOTHEE

Suite au travail acharné des bénévoles de la SEAJ de St-Timothée, les 5^e Régates Internationales de St - Timothée seront le théâtre de la présentation de 2 Championnats de l'Amérique du Nord. En effet, c'est en novembre dernier que les responsables de ces régates demandaient officiellement à la Commission Internationale de présenter ces Championnats, chose qui leur fut accordée quelques mois plus tard.

Les 2 classes qui seront l'objet de championnat sont:

* la Classe SS (samedi, le 25 août) qui, pour la cir-

constance, devrait rassembler plus d'une vingtaine de participants. Parmi les inscrits les plus prestigieux, mentionnons Julian Pettingill, le "Maître" de la classe SS, celui qui ne connaît pas le mot "défaite" et qui détient toujours le record canadien de cette classe. Devraient cependant lui opposer une sérieuse rivalité, les Steve Smith de Bloomington au Minnesota avec son "Angel Fire", Dickie Webb à bord du "Creme D Mente" et Terry Frahs de Jacksonville et son "Godfather". * le GPR (groupe F) qui avait été présenté pour la première fois au Canada l'an dernier et qui, cette

année à St-Timothée, pourrait rassembler plus de 30 participants, avec une bourse de plus de \$2,000.

Les favoris du GPR-F (l'équivalent d'un Grand Prix, mais pour embarcations à fond plat) seront le Docteur Dave Bosacco de Philadelphie, présent à St - Timothée l'an dernier, mais qui avait charité dans le premier tournoi, Doug Jensen de Mound au Minnesota et son "Sundancer", l'embarcation PC de l'heure aux Etats-Unis et, évidemment, le "K-28 Epidemic", un bolide conduit par Bob Goettel de Phoenix

et qui est actuellement un des bateaux les plus rapides au monde. Mentionnons d'ailleurs que les membres de cette écurie "revenge" de l'Arizona ne font pas les choses à la légère puisqu'une équipe de 5 personnes s'occupe de cette embarcation et que tout l'équipement est transporté à l'intérieur d'une roulotte couverte, aux couleurs de l'équipe de course "Revenge".

C'est évidemment la première visite de ces américains en territoire québécois et ils devraient en faire voir de toutes les couleurs à leurs adversaires pour le GPR-F de St-Timothée.

Les REGATES de ST-TIMOTHEE, samedi et dimanche 25-26 août

Prises subtiles du CEGEP

Trouvés coupables, les étudiants sont libérés inconditionnellement

(Marthe Martel) Un jugement de culpabilité a été prononcé par le juge Barrette, mercredi dernier, au palais de justice de Valleyfield à l'endroit des cinq étudiants du CEGEP qui avaient subtilisé des plaques d'immatriculation, le 18 mars dernier, à la Caisse Notre Dame de Bellerive. Les jeunes gens en questions ont été

libérés inconditionnellement et, le film illustrant "l'exploit" a été confisqué. Les jeunes du CEGEP ont subi leur procès le 19 juin. Ils ont dû répondre à l'accusation d'avoir "illégalement et volontairement, sans justification ni excuse légitime et sans apparence de droit, interrompu ou gêné l'emploi, la jouissance ou

l'exploitation d'un bien" à savoir la Caisse Notre Dame de Bellerive. Les cinq accusés étaient alors représentés par Me Michel Mercier. Avant de prononcer son verdict, le juge Barrette a cité de nombreux cas tirés de la jurisprudence similaires à celui des cinq étudiants en question et a mentionné les jugements qui avaient été rendus. Il a

expliqué que dans le cas présent, les plaques ont bel et bien été subtilisées, comme le film tourné par l'un des étudiants le prouve, et que la méconnaissance de la loi ou l'insouciance face aux actes posés ne sont pas des excuses. Le juge a ajouté que l'esprit malhonnête n'est pas nécessaire pour qu'il y ait infraction au code criminel.

Il a expliqué que le jugement aurait été autre si les autorités de la Caisse avaient été mises au courant de l'entreprise des étudiants, ce qui n'était pas le cas. Le juge a ajouté que les étudiants sont d'autant moins excusables qu'ils étaient tous majeurs lorsqu'ils ont effectué leur "prise". Afin de ne pas nuire à la poursuite des études des jeunes en question et compte tenu de la tension et des désagréments qu'eux et leurs familles ont dû

subir tout au cours de l'été, le juge Barrette a prononcé une sentence de "libération inconditionnelle". Le juge a indiqué qu'il fallait tenir compte de l'influence du milieu qui était par trop permissif. Il a blâmé les autorités du collège pour la trop grande latitude donnée à l'Association des étudiants, et a recommandé aux policiers d'être à l'avenir plus vigilants et plus sévères en temps de carnaval afin de faire savoir aux jeunes que tout n'est pas permis. Le juge Barrette a terminé son exposé en mentionnant que la liberté totale n'existe pas et qu'elle est toujours limitée par celle des autres.

L'initiation des nouveaux

Le collège sera plus sévère

(Jean-Guy Pelletier) Le directeur général du Collège de Valleyfield, M. Alphonse Caron, prévoit une rentrée relativement normale même si certains problèmes d'informatique ont pu survenir à la suite de grèves rotatives chez les fonctionnaires du Ministère de l'Éducation. M. Caron nous mentionnait cependant l'in-

tention de la direction du Collège d'être plus sévère quant aux activités d'initiation qui soulignent habituellement l'entrée des nouveaux au Cegep. On veut dit-il, faire respecter la chartre des droits de la personne. On ne voudrait pas par exemple assister à des déshabillages forcés, des coupages de barbe, du ficelage à un poteau

ou autres sévices corporels. "Nous voulons mettre un stop à ce débordement d'imagination" expliquait M. Caron. En contre-partie le Collège encouragera diverses activités d'accueil comme les pique-niques une épillette de bié d'Inde, etc. Ces activités, soulignait-il mettent davantage l'accent sur la fraternité.

Dossier en page A-4

Les Iroquois et Amherst à Coteau



M. Michel Cadieux, président de la Société historique et Archéologique de Coteau du Lac, arbore, ici certaines de ses trouvailles. Il y a des pièces datant de la Révolution américaine, d'autres du temps de la conquête anglaise et certaines qui datent même de l'époque Iroquoise. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

soleil-express

DECES D'UN EX-MAIRE
Lundi soir, M. Tancrède Toupin, 71 ans, maire de St-Timothée Paroisse de 1943 à 1946 est décédé. Les funérailles auront lieu...

JULES LEBOEUF

M. Jules Leboeuf a perdu son père M. Clovis Leboeuf, décédé à l'hôpital de Valleyfield à la suite d'une courte maladie. M. Clovis Leboeuf était âgé de 82 ans. M. Clovis Leboeuf a fondé la firme Leboeuf Transport en 1926.

MONETTE ET LARIVIERE

Des rumeurs voulaient que la firme Monette et Larivière songe à se relocaliser dans le parc industriel ou à ouvrir une nouvelle usine dans le secteur Vaudreuil. Bref des changements semblaient éminents. M. Roland Larivière, président de l'entreprise, a confirmé dernièrement ces rumeurs en déclarant que rien de tel ne se tramait "pour le moment".

TIRAGE

L'ébénisterie "Le p'tit Rang" située au Centre d'Achats Valleyfield a fait tirer au cours de la semaine dernière une armoire de coin fait en pin. Le gagnant est M. Michel Daoust, 773 St-Jean Baptiste Valleyfield.

ACCUEIL DU SANS ABRI

L'accueil du sans abri, organisme ayant un statut spécial de famille d'accueil reconnu par le Centre des Services Sociaux, peut accueillir présentement neuf personnes à la fois, et non pas six comme il a été mentionné dans l'article "L'Accueil du sans abri reçoit une subvention de \$30,000" paru dans la dernière édition du Soleil. Il est à noter que c'est le club Lions et non pas le club Richelieu qui a fourni à l'Accueil du sans abri des équipements sportifs.

VOUS CHERCHEZ UN FOYER?

Un handicapé de soixante (60) ans, résidant à Beauharnois, est à la recherche d'une personne ou d'un couple pour vivre avec lui et son fils. Il serait disposé à payer un certain montant. Si vous voulez offrir vos services, communiquez avec

Yvon Bouhcer, ihnte intervenant social, C.L.S.C. Seigneurie de Beauharnois, 76, rue St-Laurent, Beauharnois, Québec J6N 1V6

CLINIQUES DE PUERICULTURE

Il y aura des cliniques de puériculture aux dates et lieux suivants: Melocheville: jeudi le 23 août, de 10 à 11 heures, hôtel de ville Beauharnois: jeudi le 23 août, de 14 à 16 heures, hôtel de ville Valleyfield: mardi le 28 août, de 14 à 16 heures, Services de Soins préventifs 106 rue St-Jean Baptiste

LEGION D'HONNEUR

Toute la population est invitée à une bouillotte au maillé qui aura lieu à la Légion canadienne, samedi le 8 septembre. L'entrée est de \$6.00

ADOLESCENTS EFFICACES

Les inscriptions vont bon train pour cet "entraînement à l'efficacité humaine pour adolescents". Les 14 rencontres sont prometteuses. Avis aux intéressés. Pour de plus amples renseignements, téléphonez après 5 heures à Claudette Larocque à 371-0949.

GASTON MORAND

En fin de semaine, M. Gaston Morand, aide pédagogique individuel au Collège de Valleyfield, était élu conseiller à l'exécutif provincial de la Fédération des professionnels de Cégeps, affiliée à la CEQ.



Quel jolie minois cette hotesse...

BEDON LATOUR

Aldice "Bedon" Latour, responsable des équipements au service récréatif et communautaire de Valleyfield, a été approché par la direction des 74 de Valleyfield. Le principal intéressé serait d'ailleurs plutôt intéressé à relever le défi.

CLUB DE CHASSEURS ET PECHEURS

Le club sportif des chasseurs et pêcheurs du Lac St-François Inc. invite tous ses membres à une soirée de films sur la chasse au gros gibier au club nautique de Valleyfield le 27 août vers 19.30 heures. Par la même occasion, les membres pourront se nommer un nouvel exécutif pour l'année 79-80 soient un président, un vice-président, et 12 directeurs. Cette soirée sera des plus importantes pour votre association. Des prix de présence seront tirés. L'entrée est libre



C'est le moment de se dire au revoir. Aldice Latour et une jolie hotesse des Jeux de St-Georges partagent cet instant de nostalgie...

MARIAGE ENCOUNTER

Il y aura une soirée d'information sur "Marriage Encounter", lundi le 10 septembre à 20 heures à l'église de St-Timothée. Tous les couples sont invités à cette expérience merveilleuse et enrichissante.

Léon Robichaud 373-2533

DE BRANDON A ST-TIMOTHEE

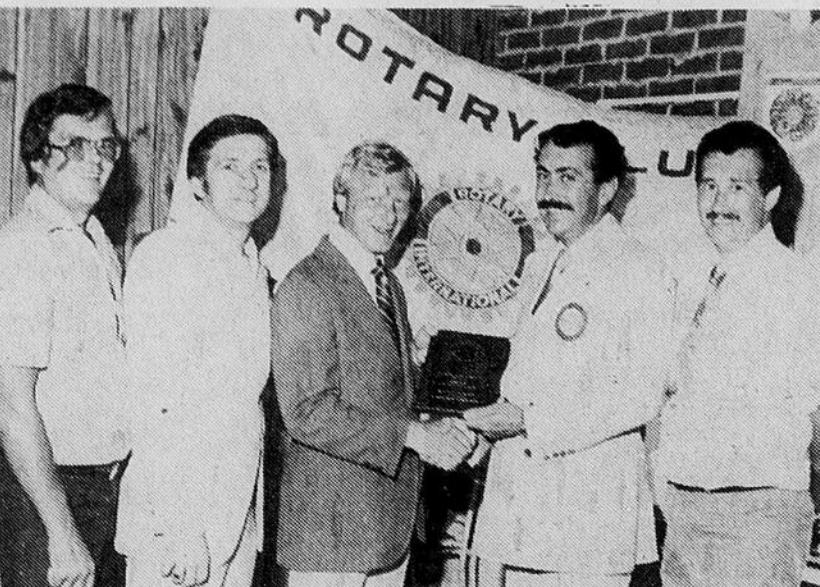
En fin de semaine dernière un autre programme de régates se déroulait à Brandon, les pilotes se retrouveront sans doute à St-Timothée en fin de semaine. A St-Gabriel de Brandon Jean-Pierre Lessard a remporté le Grand Prix aux commandes du Désourdy Special tandis que Claude Tremblay de St-Timothée se classait troisième avec le Lippé Spécial. En classe 280, Robert Théorét de Valleyfield décrochait encore les honneurs. Pierre Théorét, pour sa part, triomphait en classe 3 litres. Dans la classe 145, c'est Bruno Brossoit de St-Timothée qui l'emportait. Denis Gauthier et Yvon Rajotte se classaient deuxième et troisième en catégorie trois litres.

10 KILOMETRES

Ayant aimé leur expérience du 10 kilomètres populaires à St-Georges de Beauce dans le cadre des Jeux du Québec, il se pourrait bien que les athlètes du journal Le Soleil, Richard Vaillancourt et Jean Guy Pelletier, participent à un autre 10 kilomètres à Magog le 22 septembre prochain. Une rumeur veut que Jacques Smith prenne des photos à bord d'un hélicoptère

MINISTRE TARDIF

Lundi matin le Ministre des Affaires Municipales, M. Guy Tardif, sera à Valleyfield pour l'ouverture officielle des H.L.M. au Hâvre Soleil boulevard du Hâvre. Il procédera également à la première pelletée de terre pour l'érection de 84 nouveaux H.L.M.



M. Dave Ross président de l'association des golfeurs du Québec donnait une conférence au club Rotary de Valleyfield mardi dernier au club nautique. Nous remarquons ici les rotariens Denis Paré, agent Molson, Yvan Bergevin, gérant du club de golf qui présenta la conférencier. M. Ross qui reçoit une plaque du président du club rotary André Lahale et Pierre Sauvé qui remercie la conférencier.



La journaliste Marthe Martel n'a pas eu peur de suivre le député Lavigne sur les chantiers de construction du centre Hospitalier et de l'école Hébert la semaine dernière. D'ailleurs il n'y avait pas l'ombre d'un danger... (Photo Le Soleil Jacques Smith)

CLUB CAMPI

Sous la direction des Jacques Parent, André St-Amand et Richard Brault le club d'athlétisme Campi de Valleyfield semble reprendre du poil de la bête. On est en période reconstruction et on pourrait atteindre une cinquantaine de membres prochainement

PISTE VENISE GRANDE ILE

La Piste Venise Grande-Ile tient à aviser ses spectateurs que le programme de la journée de dimanche, le 19 août qui a été annulé à cause de la pluie sera remis à dimanche le 26 août. Permis de la S.A.Q. Premier départ à 113.45 heures.

EXPOSITION PONT DU MOULIN

Les artistes peintres Suzanne Charbonneau et Claude Leblanc exposent leurs oeuvres du 21 au 26 août, au centre culturel de Pointe du Moulin à l'île Perrot. L'une offre des dessins, aquarelles et esquisses d'une nature observée fragilement à la loupe, l'autre des études de transparence des couleurs.



C'était fête au camp Bosco samedi dernier. Après avoir savouré de bons épis de blé d'Inde tout le monde petits et grands se sont mis à danser. La bonne humeur était au rendez-vous. (Photo Le Soleil)



Selon Louise Pagé, l'un des responsables du projet Vie dans les Parcs, au moins 500 personnes ont participé dimanche à la fête champêtre de clôture des activités. Il y avait au programme: des jeux pour enfants, une épiluchette de blé d'Inde, dégustation de galettes de Sarazin, danse, concours de costumes, des imitations d'Elvis des-clowns etc... Une journée vraiment réussie. (Photo Le Soleil)

COURS de DANSE

JEANNINE ET YVAN LECLERC

PROFESSEURS DIPLOMES ET LEUR PERSONNEL

annoncent l'ouverture d'une

NOUVELLE SERIE DE COURS DIMANCHE 9 SEPTEMBRE



PERMIS MINISTERE EDUCATION NO. 359505

EN PLUS DE TOUTES LES DANSES SOCIALES, NOUS VOUS OFFRONS LA DANSE DISCO

POUR INFORMATIONS:

MME J. LECLERC, VALLEYFIELD: 373-2652
MME D. ROBINSON, VAUDREUIL: 453-3620

ECOLE DE DANSE, 106 GRANDE-ILE, VALLEYFIELD

Qui... Ça m'intéresse!

Qui Masculin C'EST OU ?

• Nous réparons ici-même à Valleyfield • Service rapide • Vous n'aurez plus d'inconvénients d'expéditions postales et de longues attentes

DEPOSITAIRE AUTORISE

VENTE ET REPARATION D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES

JetVac, IONA, Sunbeam, Toastess, WEST BEND, EDISON, Vornado, SCHICK, RONSON, PHILIPS, Dometic, REMINGTON, TOASTMASTER, CORNWALL, PROCTOR-SILEX, shop-vac, BRAUN, WAHL, SEB, REGINA, CHARLES-CRAFT, RIVAL, Payer-Lux 12

M. Rasoir

30 AVENUE GRANDE-ILE VALLEYFIELD 373-6058

6/36

GROS LOT \$278,000⁰⁰

APPB-VENDREDI

NUMEROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
2	12	14	26	29	34
6 SUR 6	0	143,827.00			
5 SUR 6	111	1,166.10			
4 SUR 6	4397	81.70			
5 SUR 6+	3	28,765.30			
VENTES TOTALES \$1,498,194					

TIRAGE 920 17.08.79	
NUMERO	POSSIBILITE DE
894168	3 GAGNANTS DE \$50,000.
94168	27 GAGNANTS DE \$5,000.
4168	270 GAGNANTS DE \$250.
168	2700 GAGNANTS DE \$50.
68	27000 GAGNANTS DE \$5.

Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

Chateauguy-Valleyfield

Des caisses électorales limitées pour les élections

(Jean-Guy Pelletier)

Nous résumons ci-dessous les grandes lignes de la loi sur le financement des partis politiques municipaux qui régit les élections de novembre prochain dans treize municipalités de 20,000 habitants et plus, dont Salaberry-Valleyfield et Chateauguy. A noter qu'une brochure explicative sera diffusée de porte en porte aux électeurs concernés vers la mi-septembre.

La loi vise à établir des règles relatives aux dépenses électorales et au financement des partis politiques et candidats indépendants. On réserve aux seuls électeurs le droit de faire des contributions. On veut encourager les contributions modestes et diversifiées, rendre publiques les sources de financement et le montant total de leurs déboursés, limiter et rendre publiques les dépenses électorales des partis politiques et des candidats indépendants. Il y a également des dispositions pour rembourser en partie les dépenses à même les fonds de la municipalité.

AUTORISATION NÉCESSAIRE

Avant d'effectuer des déboursés un candidat indépendant ou parti devra obtenir une autorisation du Directeur général du financement des partis politiques. Le candidat indépendant ne peut solliciter et recueillir des contributions que jusqu'au jour précédent celui du scrutin, ce qui est différent pour un parti politique.

Un parti politique ou candidat indépendant doit se nommer un représentant officiel. Dans le texte de loi quand on parle de contributions on englobe les dons d'argent, les services rendus et les biens fournis à titre gratuit. Les seules exceptions

sont le travail bénévole et les fruits d'un tel travail, les dons anonymes recueillis au cours d'une réunion ou manifestation tenue à des fins politiques et quelques autres cas bien spécifiques. A noter qu'il est interdit aux personnes morales (compagnie, syndicat, etc.) de verser des contributions.

CONTRIBUTIONS LIMITÉES

Le total des contributions versées par un même électeur au cours d'une même année civile ne peut dépasser \$500; les candidats sont soumis à la

même règle. Ces \$500 peuvent être répartis entre plusieurs partis et candidats indépendants autorisés. Toute contribution excédant \$100 devra être faite sous forme de chèque. Pour toute contribution un reçu doit être remis sur le champ; il n'y a pas de déductions d'impôt.

La période électorale se définit entre le 21^e jour avant la date du scrutin et, pour chacun des candidats à une charge, le jour où le Président d'élection de la municipalité déclare un candidat élu à cette charge. Les dépenses électo-



M. Roger Lécuyer, candidat éventuel dans le quartier Ste-Cécile, assistait à la soirée d'information. Il accompagnait les conseillers McSween et Meloche. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

rales, au sens de la loi, comprennent tous les frais encourus en période électorale pour favoriser ou défavoriser l'élection d'un candidat, pour diffuser, approuver ou combattre un programme politique ou des mesures préconisées par un candidat ou un parti.

DEPENSES ELECTORALES

Les dépenses électorales sont limitées. Pour un candidat à la mairie on parle de \$3,000 plus 25 cents par électeur compris dans la tranche excédant 1,000 électeurs dans l'ensemble de la municipalité, plus 40 cents par électeur compris dans la

tranche excédant 20,000 sans excéder 100,000 électeurs dans l'ensemble de la municipalité. Pour un candidat au poste de conseiller, on ne doit pas excéder \$1,500 plus 25 cents par électeur compris dans la tranche excédant 1,000 électeurs dans le district.

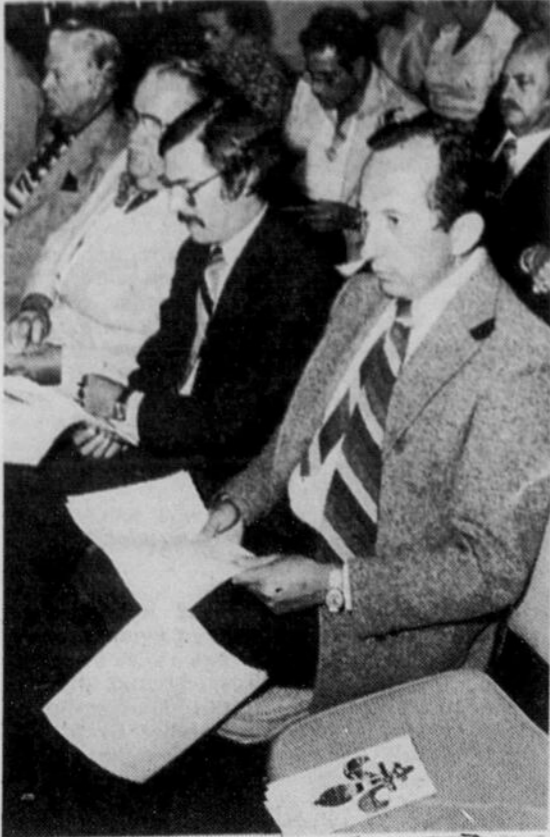
REMBOURSEMENT

Si le candidat a été élu ou a obtenu 20% des votes lors du scrutin on prévoit un remboursement de 50% des dépenses électorales à même le fonds général de la municipalité.

Pour tout renseignement supplémentaire: (514) 873-7131. Les frais d'appel sont acceptés.



M. et Mme Rozon s'intéressaient-ils à la soirée d'information uniquement pour les fins du journal Le Soleil ou si ces informations pourraient être encore plus utiles en campagne électorale municipale. (Photo Le Soleil Jacques Smith)



Les conseillers Meloche et McSween ex-membres du Mouvement des Citoyens de Valleyfield, songent à une nouvelle formule d'équipe ou de parti politique municipal... (Photo Le Soleil Jacques Smith)



L'ex chef Paul Marleau était présent avec son épouse. Il n'a pas rejeté l'idée de se porter candidat dans le quartier Salaberry. Deux sièges plus loin on peut apercevoir M. Peter Rozon du journal Le Soleil et son épouse Jacqueline. L'un ou l'autre songerait-il à poser sa candidature à la succession de Napoléon Latonde?

La troisième

Où! la troisième cabane bleue (point de récupération) vient tout juste d'être installée sur le terrain des Chevaliers de Colomb, conseil 1180, à Valleyfield. Ce point de récupération est à la disposition des résidents de la paroisse du St-Esprit pour les journaux, les cartons, papiers en général et verre (bouteilles, pots, vitres). Chaque dépôt, gros ou petit, contribue d'une part à l'assainissement de notre environnement et d'autre part permet le développement de la Coopérative de Récupération et de Recyclage de Valleyfield. Cette dernière en se développant pourra offrir

à la population de meilleurs et de nouveaux outils : cabanes bleues afin d'améliorer notre qualité de vie... et la roue du bon sens commence à tourner! En terminant, un gros merci à tous les membres des Chevaliers de Colomb de Valleyfield et à votre président, M. Yvon Asselin, qui a été d'une compréhension et d'une efficacité remarquable.

La Coopérative de Récupération et de Recyclage de Valleyfield.



Rappeler la mémoire d'une personne par un don à la Fondation du Coeur du Centre Hospitalier de Valleyfield, c'est contribuer à la prolongation et à l'amélioration de la vie des cardiaques.

Le conflit à l'Union Carbide

Les conciliateurs joueront le rôle de médiateurs

(Jean-Guy Pelletier)

La semaine dernière le syndicat des Métallurgistes (FIO) représentant les grévistes de Union Carbide à Beauharnois, manifestait son impatience à l'égard du Ministre du Travail qui, malgré une demande de médiateur formulée un mois plus tôt, n'avait toujours pas répondu au syndicat au sujet de cette demande. Le secrétaire du syndi-

cat, M. Pierre Martin, nous apprenait en début de semaine que le Ministre Pierre-Marc Johnson a élargi le mandat des conciliateurs Bernard Grenier et Denis Tremblay, qui joueront maintenant le rôle de médiateurs et devraient soumettre aux parties impliquées dans ce conflit une hypothèse de règlement. La semaine dernière, tant du côté syndical que du côté patronal, on é-

mettait des communiqués qui réaffirmaient les positions respectives et opposées des parties. Du côté syndical, on attendait donc de voir le rapport qui va ressortir de ce nouveau mandat donné aux conciliateurs et, évidemment, le contenu sera examiné attentivement en temps et lieu. Rappelons que la grève aux usines Union Carbide de Beauharnois a franchi le cap des neuf mois...

La Meublière

PLANTE & CLAIRMONT
pour des prix à votre budget

Hotpoint

SECHEUSE à prix imbattable

- * 3 cycles de séchage
- * Filtre-charpée à l'avant
- * Tambour de grande capacité recouvert d'émail vitrifié

\$199⁰⁰

Blanc seulement - Quantité limitée

CONGELATEUR

Etoile Polaire

8.2 P.C.	\$229.00
12.3 P.C.	\$269.00
16.2 P.C.	\$309.00
19.2 P.C.	\$329.00

Une conception nouvelle du chauffage électrique par KALOR

Caractéristiques:

- * Entièrement automatique
- * Thermostat encastré
- * Contrôles protecteurs
- * Cabinet froid
- * Ventilateur silencieux
- * Circulation d'air multi-directionnelle
- * Contacteurs à temps différé
- * Meuble attrayant
- * Fini émail cuit belge
- * Mobile: Montée sur roulettes
- * Installation rapide
- * Application résidentielle, industrielle et commerciale
- * Cordon flexible pour raccordement

Note: Pour l'installation consultez votre entrepreneur électricien.

Hauteur 31"

Largeur 24"

Profondeur 12"

à partir de **\$398⁰⁰** **KALOR** INC.

FOURNAISE de PLANCHER "COLEMAN"

- Modèles de 35,000 à 47,000 B.T.U.
- Nouveau brûleur économique
- Nouvelle construction en acier de qualité
- Modèle 35,000 B.T.U.

à partir de

\$149⁰⁰

La Meublière

PLANTE & CLAIRMONT

17 du Marché Valleyfield 373-4855 AUSSI 22 LAMBTON ORMSTOWN

dossier



Des canons de bronze avec base unique en bois et des boulets, des balles de mousquets, des fusils "Brown Bess" de nombreuses autres pièces provenant de la flotte d'Amherst ont été trouvés dans les rapides de Coteau du Lac. Certaines pièces sont présentement à Coteau et certaines autres ont été envoyées à Québec pour fins de restauration. Lorsque la Société historique et archéologique aura son local, toutes les pièces pourront y être exposées en permanence. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Des Iroquois et Amherst à Coteau

(Marthe Martel)

Ce n'est pas de cette année que datent les trouvailles à Coteau du Lac, mais un pas d'importance vient d'être franchi par la Société historique. En effet, au cours du projet d'inventaire des sites pré-historiques, au printemps dernier, il sites ont été trouvés qui viennent s'ajouter aux six découverts en 1978. De plus, il est maintenant possible d'annoncer d'importantes découvertes réalisées en août 78 lors de fouilles sub-aquatiques.

Au cours du projet d'inventaire de sites pré-historiques on a découvert au delà de 900 tessons de poterie et une soixantaine d'outils de pierre taillée qui remontent en majorité à l'époque sylvoicole-moyenne, c'est-à-dire la période

d'occupation iroquoise, soit celle allant de 1,000 ans avant Jésus-Christ à 1,000 ans après Jésus-Christ.

Des pointes de lance et certains outils remontent à une époque encore plus lointaine, soit l'archaïque laurentien, c'est-à-dire la période correspondant aux premiers autochtones venus d'Asie. Cette période s'étend de 5,000 ans avant Jésus-Christ à 1,000 ans avant Jésus-Christ.

La découverte de ces artefacts indique que ces peuplades sont passées à Coteau du Lac. On peut savoir par l'épaisseur de la "couche d'occupation" le temps qu'ils y ont passé. L'analyse de cette couche et celle des artefacts renseignent sur leurs habitudes de vie.

On sait par exemple, que les premiers autochtones étaient des nomades qui se déplaçaient selon l'abondance du gibier. On sait que les Iroquois n'installaient jamais leurs demeures permanentes le long d'un cours d'eau et qu'ils incinéraient leurs morts.

Les découvertes effectuées sous l'eau renseignent habituellement sur l'histoire. Au mois d'août 78, les membres de la Société historique ont trouvé dans l'anse de la Pointe du Diable quatre canons de bronze avec leurs bases de bois, une centaine de "pot-à-feu" ou "bombes incendiaires", six fusils à pierre de modèle "Brown Bess", quatre baïonnettes avec leurs étuis en cuir (tous en excellent état de

conservation), deux ancres, des assiettes de faïence, d'étain, de porcelaine, des bouteilles de verre soufflé, etc.

On avait auparavant découvert au delà de 2,000 balles de mousquet, des barrures de mousquets, des pipes de plâtre, des pièces de monnaie, des boutons d'uniformes, etc.

La description des objets trouvés (principalement celle des canons et "pot-à-feu") et l'étude des archives permettent d'affirmer que l'armée d'invasion d'Amherst est passée à Coteau du Lac le 4 septembre 1760. Quatre jours plus tard, Vaudreuil remettait à Amherst les clés de la ville de Montréal. Les vestiges trouvés permettent d'affirmer qu'Amherst a

perdu une partie de sa flotte dans les rapides de Coteau du Lac. On suppose même qu'il y a eu escarmouche et incendie puisque la base d'un des canons est carbonisée.

D'autre part, certaines pièces datent de la Révolution américaine. Il y a bien sûr les vestiges du fort de Coteau, mais il y a également une douzaine de bâtiments qui ont été retrouvés sur l'île des Prisonniers. Ces bâtiments devaient servir à enfermer les prisonniers américains. La collection de boutons d'uniformes que possède la Société historique indique les différents régiments passés à Coteau.

Il semble bien que les rapides de Coteau du Lac ont été un passage

important au cours de l'histoire et même de la pré-histoire. Les trouvailles que l'on y fait contribuent à éclaircir notre passé et à comprendre le présent. L'archéologie consiste à détruire les sites tout en retirant le maximum d'information. Un artefact qui est recueilli par un néophyte perd au moins la moitié de sa valeur significative. C'est pour cette raison qu'on ne peut parler que maintenant des découvertes réalisées l'an passé car il fallait attendre que les lieux soient déclarés historiques afin que personne ne puisse aller y détruire l'information. Le site sub-aquatique de 1.35km² a été classé par le ministère des Affaires culturelles cet été.

Deux projets d'inventaire pour la Société historique et archéologique

(Marthe Martel)

Le travail ne manque pas pour les membres de la Société historique de Coteau du Lac puisque deux projets ont été mis sur pied depuis le printemps dernier et que d'importantes découvertes ont été faites. M. Michel Cadieux, président de la Société historique, rencontrera dernièrement un représentant du Soleil afin d'expliquer en quoi consistent ces projets.

Mentionnons immédiatement que le premier projet qui s'est déroulé pendant les deux dernières semaines de mai et les deux premières de juin, consistait à effectuer l'inventaire des sites pré-historiques et que le second, qui a débuté à la fin du mois de juin et qui se poursuit actuellement, consiste à faire l'inventaire des sites historiques sub-aquatiques.

Les sites pré-

historiques concernent ce que l'on trouve sur terre et qui date d'avant l'arrivée de Cartier en 1534, tandis que les sites sub-aquatiques concernent ce que l'on trouve sous l'eau et qui date généralement d'après l'arrivée de Cartier. Notons qu'un site peut être constitué d'un seul ou de plusieurs artefacts (pièces trouvées)

COMMENT SONT NES LES PROJETS?

Pour qu'il y ait inventaire, il faut nécessairement que le ministre des Affaires culturelles le demande et envoie un archéologue. En ce qui concerne le projet d'inventaire des sites pré-historiques, il a été commandé suite à la découverte de six sites par des membres de la Société historique de Coteau du Lac, au

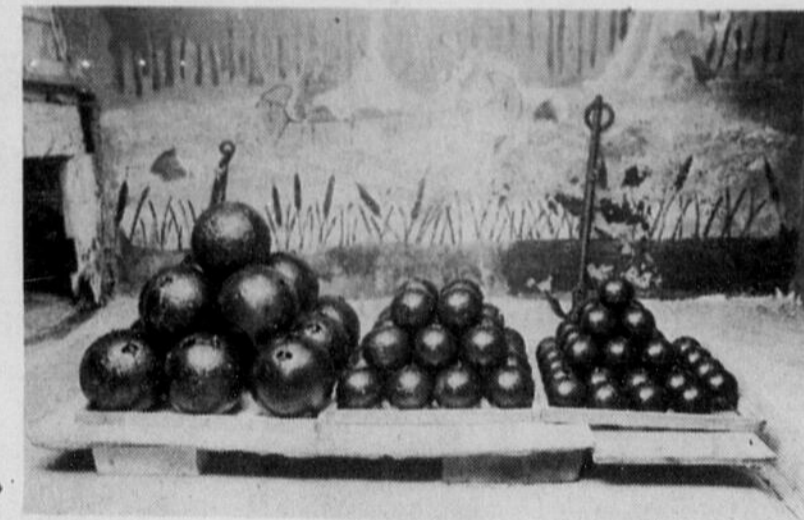
printemps 78.

Lorsqu'ils ont découvert ces sites, les membres de la Société ont fait parvenir au ministère une description détaillée de leurs trouvailles. Le gouvernement a alors jugé pertinent d'envoyer un non archéologue.

En ce qui concerne les sites sub-aquatiques, des découvertes importantes ont également d'abord été faites par des membres de la Société historique et un archéologue a été dépêché sur les lieux.

Une subvention de \$6,000 a été accordée pour le projet d'inventaire des sites sub-aquatiques et une autre de \$1,400, a été accordée pour le premier projet. Cet argent sert à défrayer le salaire des archéologues, à se procurer le matériel nécessaire à la réalisation des travaux et à la rédaction du rapport. Un rapport doit être remis à la fin de chaque inventaire. Il est à noter que les membres de la Société historique travaillent bénévolement.

En ce qui concerne les sites sub-aquatiques, le



gouvernement, après avoir pris connaissance du rapport, indiquera aux membres de la Société quelles pièces peuvent être sorties pour fins de restauration.

COMMENT SONT EFFECTUES LES INVENTAIRES?

Cinq membres de la Société historique ont procédé à l'inventaire des sites pré-historiques

avec l'aide d'un archéologue au printemps dernier. Lorsque l'on effectue un tel travail, on délimite d'abord un terrain en se fixant des points de repère, puis chaque pièce trouvée doit être codée de façon à indiquer l'endroit exact où elle a été trouvée.

Là où l'on découvre une concentration d'artefacts, on débarrasse le sol de sa

végétation sur une surface délimitée par des cordes afin que rien n'échappe à l'oeil. Ces surfaces ont habituellement 10 mètres carrés. Puis, on creuse un puits de sondage de 50 centimètres carrés afin d'évaluer le potentiel archéologique du site.

Les puits de sondage sert, entre autres, à déterminer s'il y a eu occupation. M. Michel Cadieux a expliqué, au

cours de l'entrevue, qu'une peuplade ayant par exemple séjourné un seul été à un endroit laissent des traces. Les traces ainsi laissées se nomment "couche d'occupation" et sont riches d'informations.

Après avoir retiré toutes les informations du puits de sondage, on le remplit. Vient alors la phase du nettoyage, de la restauration de certaines pièces s'il y a lieu puis celle du catalogage. Un rapport est effectué puis envoyé à Québec où l'on procède à l'analyse et au classement des artefacts.

Pour ce qui est de l'inventaire des sites sub-aquatiques, le procédé est à peu près le même. Le territoire est d'abord délimité sur et sous l'eau. Un patron de plongée est établi, c'est-à-dire que l'on met sur pied un système efficace afin de couvrir la surface délimitée le plus complètement possible.

Une équipe de plongeurs parcourt minutieusement le fond de l'eau et donne un signal lorsqu'un artefact est trouvé. Une seconde équipe composée de photographes et dessinateurs plonge alors afin d'en arriver à une description parfaite de l'objet. L'artefact ne doit pas être déplacé. On se sert d'un code afin de le situer avec exactitude puis l'on trace des cartes sur lesquelles on reporte les lieux des objets trouvés. Cartes, photographies, descriptions font ensuite partie du rapport. C'est le gouvernement qui indique quelles pièces sortir. Pour ce qui est du projet qui se déroule

présentement, une cinquantaine de plongeurs du groupe Centre sous-marin dont vingt-cinq membres de la Société historique travaillent régulièrement. Ils sont bien entendus accompagnés d'un archéologue conseil

LOIS QUI REGISSENT L'ARCHEOLOGIE.

La Loi sur les biens culturels stipule que toute personne prise à détruire un site historique ou pré-historique (s'emparer d'un artefact ou effectuer des recherches sans aucun permis. La Société historique et archéologique n'hésite pas à dénoncer quiconque contrevient à la Loi des biens culturels mettant ainsi en danger les richesses de Coteau du Lac.

recherches archéologiques. Il est également indispensable d'être accompagné d'un archéologue. Le gouvernement peut même défendre à un propriétaire d'effectuer certains travaux susceptibles de détruire des sites (la construction d'une demeure peut même être suspendue). Les membres de la Société Historique indiquaient récemment que certaines personnes seront probablement sujettes à des poursuites pour s'être entêtées au cours de l'été à effectuer des recherches sans aucun permis. La Société historique et archéologique n'hésite pas à dénoncer quiconque contrevient à la Loi des biens culturels mettant ainsi en danger les richesses de Coteau du Lac.

Qui... Ça m'intéresse!

le soleil

C.P. 220,
VALLEYFIELD, J6S 4V6PHILIP VAN SON
Editeur et gérant-généralBUREAU DE VALLEYFIELD
68 rue Ste-Cécile, Valleyfield, 373-8555PETER ROZON
gérantConseillers en publicité
région de Valleyfield, Ormstown, SoulangesJean-Louis Brault, 373-8555
Peter Rozon, 373-8555

région de Beauharnois

Richard Reid, 692-8555

Redaction

Marthe Martel
Normand Morand
Jean-Guy Pelletier

Photographie

Jacques Smith

Production

Jean-Marc Beauchamp

Secrétariat

May Lalonde
Louise Thibault

BUREAU - CHEF

1533 Boulevard de Léry
Ville de Léry, 692-8555Envoi postal de deuxième classe - No enregistrement 2523
Imprimé à l'imprimerie Dumont Inc. 9130 Bowin, Ville LaSalleLe SOLEIL du ST-Laurent et
The St-Lawrence SUN
sont publiés par
The St-Lawrence SUN (1964) Ltd
et desservent les régions
de Valleyfield, Soulanges
Ormstown, Beauharnois
et Châteauguay.

CNA

JOURNAL
SELECT
DU QUÉBEC

PRENEZ NOTE S.V.P.

INTERDICTION

Toute reproduction d'annonces publicitaires paraissant dans Le Soleil du St-Laurent et réalisées par les concepteurs publicitaires de ce journal est formellement interdite, que ce soit d'une façon intégrale, partielle ou déguisée.

LES LETTRES DE NOS LECTEURS

Tout communiqué qui nous sera remis par nos lecteurs pour publication devra nécessairement porter la signature autographe de l'auteur, avec son adresse et son numéro de téléphone. Nous nous réservons le droit de vérifier, afin de savoir si ces renseignements sont exacts. Sur demande on pourra utiliser un pseudonyme, mais la rédaction doit quand même connaître le ou les auteurs. L'auteur en question sera le seul et unique responsable des idées qu'il aura émises. Le Soleil se dégage par le fait même de toute responsabilité à ce sujet.

LES COMMUNIQUÉS

Toutes les associations qui nous font parvenir des communiqués sont priées de noter que ceux-ci doivent nous parvenir avant midi le lundi et doivent être dactylographiés à double interligne. Le Soleil se réserve le privilège de refuser un communiqué qui ne suivrait pas cette règle.

La Société Historique et Archéologique compte 80 membres

(Marthe Martel)

La Société historique et archéologique de Coteau du Lac a été créée officiellement le 27 janvier 1977 par un groupe de sept amateurs d'histoire et d'archéologie, mais ses racines remontent à plus loin.

Elle était déjà existante dans la tête de Michel Cadieux, président de la Société, alors qu'il était tout jeune. Ce dernier n'était âgé que de neuf ans lorsqu'il a commencé à s'intéresser à la chose. Ses premières découvertes remontent à cette période. Chaque fois qu'il faisait une trouvaille, Michel effectuait des recherches afin d'en connaître la provenance. Plus le temps passait, plus il s'intéressait à ses découvertes. Ce qui n'était au début qu'un passe-temps a tôt fait de devenir de première importance à ses yeux.

Lorsqu'il fréquenta la polyvalente de St-Polycarpe, il arriva fréquemment à Michel de faire des exposés sur l'histoire locale, quand le programme s'y prêtait. Il intéressa ainsi certains de ses compagnons qui devinrent aussi conscients que lui de la présence de richesses inestimables à Coteau du Lac et de la nécessité de les laisser entre les mains de ceux à qui elles appartiennent, soit la population de Coteau du Lac. Ainsi est né la Société historique et archéologique.

La Société historique comprend actuellement 80 membres actifs. Son exécutif est composé du président, Michel Cadieux, du vice-président et trésorier François Laplante, du publiciste, Denis Dion, d'un directeur de la restauration, Gaëtan Arsenault, d'un directeur des activités sociales, Gilles Arsenault, et d'un directeur de plongée,

Michel Amyot.

Le seul prérequis exigé pour devenir membre de la Société historique est de s'intéresser vraiment à ses activités. Chaque membre actif doit passer une période de probation de six mois.

Les activités sont assez nombreuses à la Société. Il y a d'abord les recherches de sites pré-historiques qui s'effectuent surtout au printemps alors que la végétation n'est pas encore abondante et les recherches sub-aquatiques qui se font principalement en été.

Il y a ensuite tous les travaux de restauration qui peuvent devenir assez fastidieux, ainsi que les rapports à rédiger, la correspondance avec le ministère, la paperasserie de toutes sortes, les colloques, les mini-expositions et les cours d'histoire donnés de temps à autre à la polyvalente.

La Société historique a à son actif plusieurs découvertes. Après avoir trouvé, en 1971, environ 2,000 balles de mousquet et des fusils "Brown Bess" ayant probablement appartenu à la flotte d'Amherst, les membres de la Société historique suivirent des cours de plongée sous-marine afin de pousser plus avant leurs recherches.

De 1971 à 1978, plusieurs pièces pré-historiques et une douzaine de bâtiments datant de la révolution américaine ont été découverts. En mai 1978, la Société historique demanda qu'un projet d'inventaire des sites pré-historiques soit mis sur pied, suite à la découverte de cinq sites sur les îles de Coteau du Lac dont un date de l'époque archaïque laurentien et quatre de l'époque sylvoicole moyen (iroquoise).

En août 78, quatre canons à base unique provenant probablement de la flotte d'Amherst et divers autres objets ont été découverts sous l'eau. Certains objets furent sortis et restaurés.

Après cette découverte, une réunion eut lieu avec le Directeur général du patrimoine, le Comité d'histoire et d'archéologie sub-aquatique, la Société historique de Pointe des Cascades pour discuter des règles à suivre pour effectuer des recherches. Pour ce qui est des recherches pré-historiques, il était clair qu'elles devaient s'effectuer en la présence d'un archéologue lequel dirige les opérations. En ce qui concerne les recherches sub-aquatiques, on expliqua aux membres que les pièces ne devaient pas être sorties de l'eau sauf sur indication du ministère.

Une demande de classement du site sub-aquatique fut faite afin de

le protéger et un projet d'inventaire de tous les sites historiques sub-aquatiques de cette région fut mis sur pied par M. Michel Amyot.

Les deux projets d'inventaire ont donc été réalisés en 1979. Onze sites pré-historiques ont été découverts et certaines autres trouvailles "sub-aquatiques" ont sans doute été faites dont nous ne connaissons encore la teneur.

Il est à noter que les pièces restaurées par la Société historique de même que celles envoyées à Québec également pour fins de restauration seront en montre lors de l'exposition que tiendra la Société historique et Archéologique de Coteau du Lac, en septembre prochain au pavillon Wilson.

Ces pièces seront exposées en permanence à Coteau du Lac, dès que la Société aura trouvé un local.

Morceaux de "cage"

La Société Historique et Archéologique de Coteau du Lac a fait don au Fort de Coteau du Lac de cinq plaçons de chêne qu'elle avait retirée du fond du St-Laurent au cours de l'automne 1978. Ces morceaux de chêne dont le plus long mesure 42 pieds de long et pèse près de cinq tonnes, proviennent des rives du Lac Supérieur et de l'ouest canadien. Ils étaient regroupés sous forme de radeaux qui à leurs tours, étaient armés ensemble pour former une "cage".

Les hommes qui dirigeaient ces véritables îles flottantes étaient surnommés les "cageux". À partir des Grands Lacs, ils devaient parcourir le St-Laurent pour se rendre jusqu'à Québec. En cours de route, ils devaient franchir plusieurs

rapides dont ceux de Coteau du Lac. Il arrivait souvent alors que la "cage" se disloquait sur les rochers et que les morceaux de chêne, plus denses que l'eau, s'enfonçaient sous l'eau. C'est ainsi que l'équipe de plongée de la Société Historique de Coteau du Lac a pu retrouver intacts et récupérer les cinq plaçons de chêne.

La Société est heureuse de remettre au Fort de Coteau du Lac ces vestiges de son passé. Elle espère contribuer ainsi à la mise en valeur du patrimoine. Elle tient à remercier messieurs Normand Pharaud et Michel Leduc pour l'aide qu'il lui ont apportée lors du transport et de la mise en place des plaçons de chêne.

La Direction

Vente et rabotage.
Bois de chêne et de pin.

Atelier
des
ÉrablesJean Brault et Jean-Pierre Morin
artisans-ébénistes34b, rue des Érables
Valleyfield, (Québec)
J6T 5A4, tél. 371 3239

BOEUF DE L'OUEST
Spécialités: Coupe Française - Boeuf congélateur

TINUS

ACCOMMODATIONS
BIERE - EPICERIE - VIANDE

BOUCHERIE MODERNE

285 SALABERRY VALLEYFIELD 373-3811

SPECIAL Cette semaine
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'À SAMEDI, 5:00 P.M.

LONGE DE PORC (BOUT DES COTES) LB 1 08	LONGE DE PORC (BOUT DU FILET) LB 1 28	COTELETTES DE PORC LB 1 58
SAUGISSES FUMÉES HYGRADE LB 1 28	JAMBON CUIT TRANCHE HYGRADE LB 1 89	STEAK CHARCOAL (PALETTE) LB 1 79
BOEUF HACHE MI-MAIGRE LB 1 59	FROMAGE EDAM LB 1 49	ORANGE GROSSEUR 138 DOZ 1 19
SPECIAL CONGÉLATEUR		CANADA A-1
DEMI-BOEUF (300 lb.) CANADA	1.42	1.28
DERRIERE-BOEUF (150 lb) CANADA	1.75	1.57
DEVANT BOEUF (150 lb) CANADA	1.16	1.12
LONGE DE PORC	1.59	
DEMI-PORC	83¢	

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE
8 a.m. à 11 p.m.

CORDUROY



Pour la rentrée....
 LA PANTALOMANIE suggère
 des JEANS CORDUROY et DILES,
 dans les meilleures marques, coupes,
 styles, et confection pour une
 apparence soignée.
 Tu trouves tout ça à un seul endroit
 ... à la PANTALOMANIE
 PSST! ... à la PANTALOMANIE
 là où il y a du choix!

LA PANTALOMANIE

... vous serez si bien dans nos jeans

229 VICTORIA VALLEYFIELD 371-2505



Bienvenue à l'Age d'Or

Comme nous avons pu le constater, l'Age d'Or vient, lui aussi de donner le bon exemple à tous les Citoyens de la Seigneurie, par sa volonté de participer activement à sa fête. (Exemple à suivre d'ailleurs). L'Age d'Or nous organise une exposition d'antiquités: Objets utilitaires, lingers, meubles etc...

Ainsi, grâce à l'exposition de l'Age d'Or et le Musée historique de M. Yvon Julien au Manoir de Beauharnois, nous nous retremperons à satiété dans notre patrimoine culturel. Revivons ensemble nos moeurs et coutumes d'autrefois

Marc Olivier Pub. Fête des Citoyens '79

Salut Beauharnois au tournoi de balle molle

D'après plusieurs experts, il est fort probable que nous retrouvons l'équipe de "Salut Beauharnois" en final au grand tournoi amical de balle molle. L'équipe des Champions sera composée entre autres de:

Lanceur: Prince Charles de la Courbe
Receveur: Archi-Duc Jacques Lamitte
Arrêt Cour: Comte Louis Philippe Deschamps
Elyses

Il y a même des vedettes de télévision dans cette équipe.

Tous diplômés du Parc Jarry, ils ont d'ailleurs vaincu, au tournoi d'Oxford les Chevaliers de la Table Ronde, par un compte de 250.

Donc, c'est un rendez-vous, tout de suite après votre pique-nique familial.

Marc Olivier "water boy" Fête des Citoyens '79

Tournoi de balle molle

Voici à date l'horaire des équipes qui participeront à ce tournoi

SAMEDI 1er SEPT 79
PARC BISSONNETTE
10 heures. Castor resp. Claude Martin
VS
Hydro resp. Yves Bourbonnais
Alean resp. Sydney Reid
VS
Chromasco resp. Robert Campeau
11:30 HEURES
Stanchem resp. Michel Syrenne
VS
LEGION resp. Roger Filion
Union Carbide, resp. Réal Julien
VS
Ordre Loyal Mooses resp. Denis Bourcier
13 HEURES:
Optimiste resp. André Thériault
VS
"Salut Beauharnois" resp. Le Marquis Michel Plamondon

septembre au Collège St-Viateur (cour arrière) à 13 heures.
N.B. Chaque responsable d'équipe doit fournir 1 (un) arbitre (honnête de préférence) Pour plus d'informations: Michel Lamoureux 429-6356

DR. MAURICE BRODEUR O.D.
OPTOMETRISTE
39 Jacques-Cartier 373-4870 Valleyfield

mini garderie "le p'tit monde"

GRATUIT! Spectacles de marionnettes
Samedi 25 Août
10 a.m. 2 à 4 ans
2 p.m. 5 à 10 ans



290 ch. du fleuve C. du Lac 763-2254

Mille mercis aux Filles d'Isabelle

Classer un document d'une vingtaine de pages, plier 10,000 programmes, contacter 140 personnes par téléphone, préparer au-delà de 100 circulaires pour la conférence de presse, le tout en un temps record avec une promptitude et un service

d'exécution des plus miraculeux. Mesdames, au nom de toute l'équipe de "Salut Beauharnois" merci, mille fois merci.

Marc Olivier pub. Fête des Citoyens '79

Hé là, les jeunes

Il y a aussi Jacques Johanne et Sylvain qui vous ont préparé une soirée disco pour un samedi soir des plus discos.

Pas de "fla-fla" pas de "chichi" seulement pour le plaisir de la chose. Système de son "Hi-Fi"

et un éclairage des plus étincelants. Soyez du "party" samedi le 1er sept cour arrière du Collège St-Viateur.

P.S. La tenue vestimentaire de votre choix sera de rigueur

Etrange découverte sur la rue Alfred

Est-ce que par hasard ce n'est pas votre petit côté inquisiteur qui vous aurait fait dévier ce jour-là vers la petite rue Alfred, question de voir ce qui s'y trame ces temps-ci?

Et c'est alors que vous avez aperçu une immense statue aux formes que vous m'avez assez déroutantes, voire audacieuses; les yeux rivés sur cet "objet" inusité pour le moins, l'inspiration, sans crier gare, jaillit soudain et votre nature poétique se mit alors en branle. Quel réveil!

Alors, tout ahuri, vous vous êtes précipité sur une feuille de papier et y avez gravé noir sur blanc le sentiment, l'émotion qu'a su susciter en vous "la découverte" de ce qui relève de l'art le plus pur. Et vous avez gardé depuis cet instant mémorable, pour vous seul, cet éclair de génie. Alors quoi, n'hésitez plus, vite faites-le connaître au Comité de la fête de la rue Alfred sis au 32 rue Alfred, Valleyfield.

Et qui sait? Vous pourriez fort bien vous mériter le bon d'achat de \$25 valable chez les commerçants artisans de la rue Alfred que l'on offrira à la suggestion qui s'avèrera la plus intéressante. Mais surtout ne tardez pas trop à vous décider car la date limite est fixée au 3 septembre; après ce jour, cette "masse" de métal aura perdu son anonymat et vous, la chance de faire reconnaître votre génie.

le français, je le parle par



Pré-Exposition

Pour signaler à sa façon, le 25e de la Seigneurie. Mme Mallette, dont la Biscuiterie se trouve sur la rue Ellice à Beauharnois, a décoré tout spécialement sa vitrine, d'anciennes photographies et de quelques antiquités. Ca vaut vraiment le déplacement



Marc Olivier pub. Fête des Citoyens '79

L'Age d'Or salue "Salut Beauharnois"

Félicitations à M. le président et à tous les organisateurs pour l'heureuse idée de la fête des citoyens.

C'est avec joie que le Club d'Age d'Or de Beauharnois prendra part à ces activités, nous souhaitons bon succès et faisons nos meilleurs souhaits à tous ces bénévoles qui se dépensent volontiers avec

tous ces bonnes gens. Nous de l'Age d'Or, nous voulons créer et solider des ponts d'amitié.

Nous invitons toute la population ainsi que les clubs avoisinants à nous rendre visite à notre local Art-Bric tous les après-midis 1-2-3-4 septembre.

Comité d'Age d'Or Mme E. Dubuc prés

Ne manque pas le bal du marquis

Déjà plus du tiers des 800 billets pour le Bal du Marquis sont vendus. Hâtez-vous, il ne faudrait surtout pas que vous manquiez le Bal.

Le Magasin Gaétan Dagenais sur la rue Ellice et tous les membres du

comité ont en leur possession votre billet. Faites vite

Information: Rachel Payant 429-4428

Soyons fiers de porter notre macaron "Salut Beauharnois"

Salut Beauharnois: programmation 1979

Vous recevrez incessamment, si ce n'est déjà fait, par la poste royale (celle du Roi Louis XV pour cette occasion) la programmation de l'édition 1979 de la Fête des Citoyens de la Seigneurie de Beauharnois.

autres les numéros de téléphone de tous les responsables pour chaque activité sportive.

Après tout, la fête des Citoyens, c'est VOTRE FÊTE. A vous d'y voir

Marc Olivier pub. Fête des Citoyens '79

SÉMINAIRE DE GESTION

la tenue de livres comment et pourquoi?



BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT

Introduction aux différentes méthodes de tenue de livres. Comment établir les journaux, inscrire les transactions, faire les reports au grand livre général et effectuer les étapes préliminaires à la préparation des états financiers.

Ces connaissances sont essentielles à tous les propriétaires de petites entreprises.

Séminaire de gestion de la petite entreprise

Au Buffet Paul et Guy Inc

A 107, rue St-Laurent, Maple Grove

le 10 septembre 1979 de 8h.45 à 17h.00

Frais d'inscription: \$30 par personne, repas inclus.

Pour plus de renseignements, communiquez avec

Mme Francine Jean Tél.: 371-0611

(frais virés)

Complétez ce coupon et retournez-le avec votre chèque à l'adresse suivante:

Séminaire de gestion,
Banque fédérale de développement,
85, rue Champlain
Valleyfield, Québec, J6T 1W4

Nom(s) _____

Adresse _____

Code postal _____ Tél.: _____

C'est votre DERNIERE CHANCE
NOUS FERMONS
A LA FIN DU MOIS
SOULIERS HOMMES • FEMMES • ENFANTS

Aucune offre raisonnable ne sera refusée

TOUT

DOIT ETRE VENDU !

J.G. CHATEL CHAUSSURES INC.

108 ELLICE
BEAUHARNOIS

Bon choix de chaussures à
\$3 • \$5 • \$10



LA BIENVEILLANCE

ON CONNAÎT ÇA PAR COEUR!
 Ca fait plus de 25 ans que les
 Librairies Boyer vous préparent
 à la rentrée.

superbe vente réclame!

(PRIX EN VIGUEUR JUSQU'A EPUISEMENT OU JUSQU'AU 1er OCTOBRE)

Venez profiter des spéciaux
 de la rentrée des classes aux

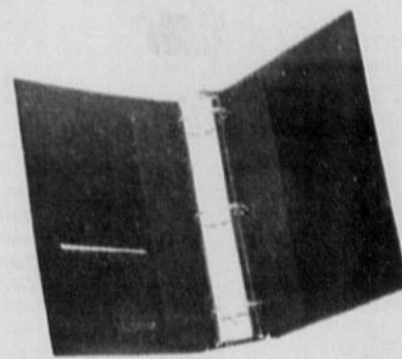
4 LIBRAIRIES BOYER LTEE



SACS POUR GARCONS
 FINI VINYLE REDOUBLE
 AVEC COURROIE

Rég. \$12.50

PRIX BOYER \$8.50



CAHIERS A ANNEAUX

En vinyle rigide. Trois anneaux de 1" avec booster. Couleurs assorties.

Rég. \$2.25

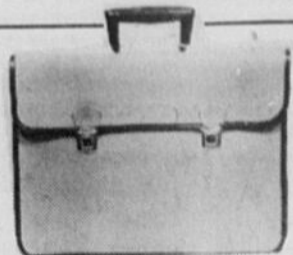
PRIX BOYER \$1.50

SACS POUR FILLES

FINI VINYLE REDOUBLE
 AVEC POIGNEE,

Rég. \$13.50

PRIX BOYER \$8.95

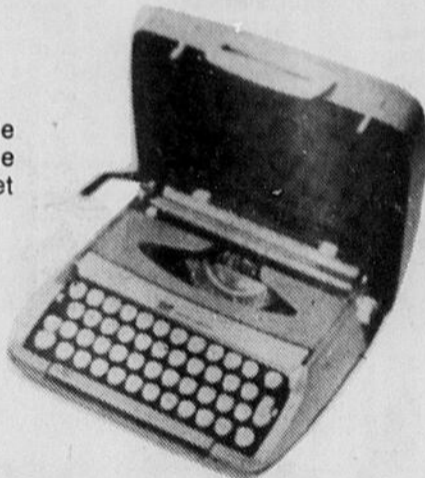


DACTYLO "SCM"

Dactylo portatif manuel. Modèle "Courier". De faible encombrement, il offre les caractéristiques d'une machine professionnelle. Chariot de 12 pouces et tabulateur pleine largeur.

Rég. \$129.95

PRIX BOYER \$112.50



FEUILLES MOBILES PAQUET DE 250 FEUILLES

Avec 3 perforations. Réglage métrique. En enveloppe de polythène.

Rég. \$2.55

PRIX BOYER \$1.50

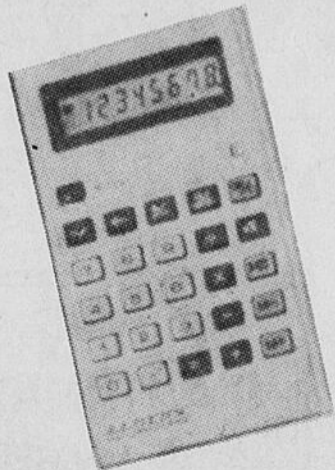


CALCULATRICE "LLOYDS"

Nombreuses fonctions. Entre autres, celle de convertir au système métrique ou vice versa.

Rég. \$49.95

PRIX BOYER \$39.95

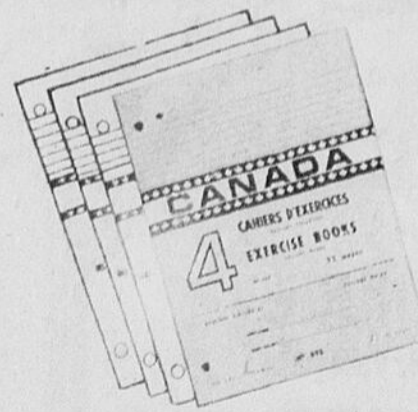


CAHIERS "CANADA"

A feuilles mobiles brochées. Trois perforations. 4 couleurs assorties.

Rég. 4/\$1.40

PRIX BOYER 4/95¢

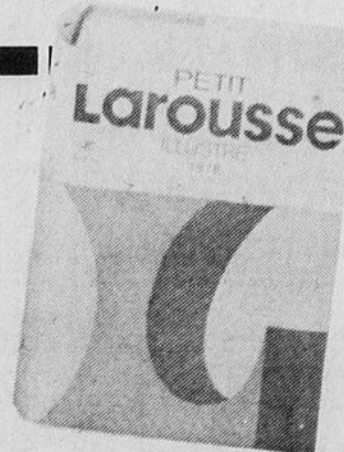


Nouveau PETIT LAROUSSE illustré 1979

Ouvrage complet avec nombreuses illustrations, cartes, etc. Dictionnaire usuel le plus utilisé.

Rég. \$22.00

PRIX BOYER \$17.60



CRAYONS COULEURS "PRISMACOLOR"

Première qualité. Jeu de 48 couleurs

Rég. \$15.00

PRIX BOYER \$10.75



DICTIONNAIRE "LE LEXIS"
 REG.: \$4.40 (DICTIONNAIRE DE LANGUE)

PRIX BOYER \$33.

LIBRAIRIES BOYER LTEE

VALLEYFIELD
 10 Nicholson
 373-6211

BELLERIVE
 100 Alexandre
 373-6990

BEAUHARNOIS
 73 Ellice
 429-5651

CHATEAUGUAY
 51 Principale
 692-4081



2/146

Soirée d'information jeudi dernier

Y aura-t-il un site d'enfouissement sanitaire à St-Louis?

(Marthe Martel)

Environ 150 citoyens de St-Louis de Gonzague se sont rendus, jeudi dernier, à la soirée d'information concernant l'aménagement d'un site d'enfouissement sanitaire, afin de signifier leur mécontentement. Un représentant des Services de protection de l'environnement, de même que ceux de la firme d'ingénieurs-consultants Les Consultants Lapointe, Beauchamp, Reynolds, Côté, inc. étaient présents.

Les citoyens ont fait savoir au représentant des S.P.E. de même qu'à ceux de la firme d'ingénieurs qu'ils n'étaient pas intéressés à entendre leur exposé et que quelques soient les raisons évoquées afin de prouver que la présence d'un site d'enfouissement sanitaire à St-Louis ne causera aucun problème de pollution, ils demeureraient convaincus du contraire. Les citoyens ont donc signifié à la municipalité qu'ils s'opposent tout à fait à l'établissement d'un dé-

potoir régional dans leur municipalité. Par ailleurs, la secrétaire de la municipalité, Mme Carrière, a déclaré, suite à cette soirée, qu'il se pourrait bien que le conseil revoit sa position quant à l'établissement de ce site. Nous n'avons pu cependant faire confirmer la chose par M. Brault, maire de la municipalité.

Rappelons que trois sites dont deux sont situés à Franklin ont fait l'objet

d'études effectuées par la firme d'ingénieurs. Le site retenu est celui qui est situé sur la banque du canal, dans le bassin de l'Hydro-Québec, entre le chemin longeant le bord de l'eau et la digue principale. Rappelons également que le site choisi devra desservir les municipalités de Franklin, St-Louis, Ormstown village et paroisse, Howick village et paroisse, St-Chrysostome village et paroisse, et St-Stanislas.



Les citoyens de St-Louis de Gonzague se sont rendus nombreux à la soirée d'information concernant l'établissement d'un site d'enfouissement sanitaire dans leur municipalité afin de signifier leur mécontentement. Un représentant des Services de protection de l'environnement de même que certains de la firme Les Consultants Lapointe, Beauchamp, Reynolds, Côté inc. et le maire de la municipalité M. Léo Brault, ont répondu aux questions de l'assistance. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Première pelletée de terre

Le bureau de l'agriculture de Coteau prêt en novembre

(Marthe Martel)

Mme Louise Cuerrier député de Vaudreuil-Soulanges et M. Laurent Lavigne, député de Beauharnois ont procédé vendredi dernier à la première pelletée de terre du bureau de l'agriculture à Coteau du Lac.



M. Laurent Lavigne et Mme Louise Cuerrier procédaient vendredi dernier à la première pelletée de terre du Bureau de l'agriculture situé à Coteau du Lac qui devra remplacer ceux de Valleyfield et Dorion. M. Gérard Beaulieu agronome, M. Thadée Vlnette, coordonnateur régional du ministère de l'Agriculture, M. Claude St-Cyr maire de Coteau M. André Billette co-propriétaire de l'édifice, M. Henri-Paul Desforges et M. André Leroux préfait du comté assistaient à la cérémonie. (Photo Le Soleil)

Mme Cuerrier a expliqué que ce bureau de renseignements agricoles remplacera ceux de Dorion et Valleyfield et permettra d'offrir des services plus complets aux 1.200 producteurs agricoles de ces régions. Elle a ajouté qu'auparavant les producteurs devaient courir d'un bureau à l'autre afin d'obtenir les renseignements désirés et que c'est suite à de nombreuses plaintes qu'on a décidé au printemps 77, de tenir une consultation auprès de l'Union des producteurs agricoles et du ministère de l'Agriculture afin de déterminer le site le plus

propice à l'implantation d'un nouveau bureau. Le député a expliqué qu'au moment où se tenait la consultation pour l'implantation d'un

nouveau bureau le ministre de l'Agriculture M. Jean Garon, procédait au sein de son ministère à une régionalisation complète des services et des programmes, ce qui rencontrait également les

souhaits exprimés par l'U.P.A. Les services offerts auparavant dans l'un ou l'autre des bureaux seront donc maintenant regroupés et d'autres s'y ajouteront. On retrouvera

par exemple, des services d'agronomie, d'hydraulique agricole, de technique agricole, de conseillers au programme et même de médecine vétérinaire. Le personnel de ce bureau sera

constitué de vingt employés permanents et une dizaine d'employés occasionnels. Le bureau de Coteau du Lac pourra entrer en opération à la fin du mois de novembre. Situé en

bordure de la route 338 il sera facile d'accès à tous les producteurs agricoles de St-Timothée, Salaberry de Valleyfield, Melocheville et Grande-Île ainsi tous ceux du comté de Vaudreuil-Soulanges.

ASPIRATEURS
VACUUM CLEANERS

VENTE & REPARATIONS | SALES & SERVICE

Economisez \$150 sur "Compact" avec balai

34 St-Charles, Dorion

455-5747 455-5747

1979 Année Internationale de l'Enfant

CARE aide enfance

VENTE

PRE-SAISON DE MAGNIFIQUES

CHAPEAUX de FOURRURE

chez GRENIER FOURRURES, 46 du Marché, Valleyfield

20% à 40% D'ESCOMPTE sur nos prix réguliers

CES CHAPEAUX SONT EXEMPTS DE LA TAXE PROVINCIALE (JUSQU'À \$500.)

- Le plus vaste choix de chapeaux dans la région
- Modèles pour dames et hommes
- Nouvelles créations 1979
- Fourrure courte ou longue

Tous nos manteaux de fourrure sont réduits pendant cette vente pré-saison

"qui dit GRENIER, dit toujours qualité"

GRENIER FOURRURES
46 DU MARCHÉ VALLEYFIELD 373-1707

JOLIS TISSUS A LA MODE

MAINTENANT ÉPARGNEZ

SOLDE FINAL INVENTAIRE COMPLET TISSUS ESTIVALS

50% À 75% DE RÉDUCTIONS SUR PRIX RÉGULIER

TRICOTS DOUBLES 60" DE LARGEUR

Tissus à 100% polyester. Garanti lavable à la machine. Assortiment de couleurs pour pantalons, jupes et ensembles. Régulier \$3.99 vge.

SPÉCIAL \$2.49 vge.

PLAIDS D'AUTOMNE 60" DE LARGEUR

Jupes, ensembles et robes pour retour à l'école. Assortiment de couleurs et dessins. Lavable à la machine.

Régulier \$7.99 vge.

SPÉCIAL \$6.99 vge.

CORDUROY 100% COTON 36" DE LARGEUR

Pour pantalons et vestes. Bel assortiment de couleurs à la mode. Lavable à la machine.

Régulier \$3.99 vge.

SPÉCIAL \$2.99 vge.

"TROPICANA" POUR COSTUMES 60" DE LARGEUR

Tissus de qualité supérieure dans une gamme de belles couleurs pour jupes, pantalons et ensembles. Lavable à la machine.

Régulier \$5.99 vge.

SPÉCIAL \$3.99 vge.

VELOURS MATINÉE 40" DE LARGEUR

Pour jupes, pantalons et ensembles d'automne. Assortiment de couleurs. Lavable.

Régulier \$11.99 vge.

SPÉCIAL \$9.99 vge.

PRINCESSE

tissus & draperies

VISA master charge

Beauharnois Epluchette des grévistes

Tous sont invités à participer à l'épluchette de bié d'inde organisée par les grévistes de Union Carbide à Beauharnois. L'activité débute à 18 hres

vendredi soir le 24 août et se déroulera sur le terrain de stationnement et le terrain à l'arrière des locaux des grévistes, rue Richardson.

AIDE JURIDIQUE

BUREAU: VALLEYFIELD
157 Rue Victoria
Valleyfield, Québec
Tél. 371-4266

AVOCATS:
Mes Massé, Boyer, Gingras et Savoyé

JASMIN & ASS. COMPTABLES AGRES

GUY JASMIN, C.A.,
215 CHEMIN DU FLEUVE
COTEAU DU LAC,
J0P 1B0
763-2529

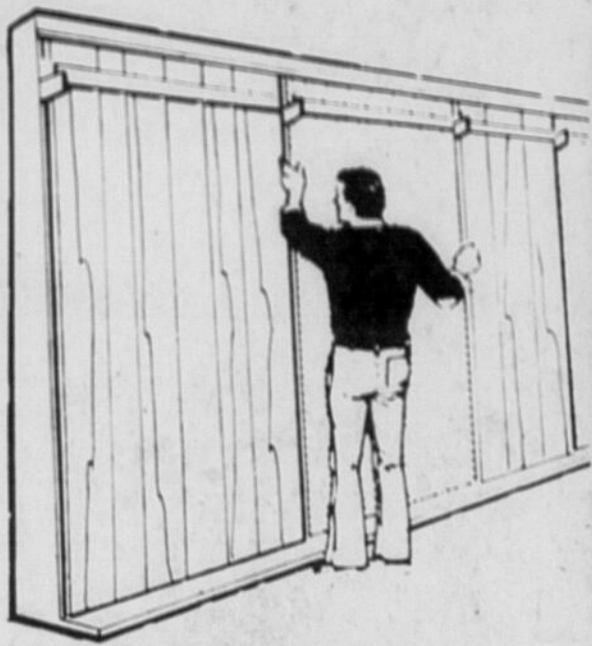
Les Consultants
Lapointe, Beauchamp, Reynolds, Côté Inc.

29 Ste-Hélène, Valleyfield, Qué. (514) 371-6211
415 boul. Roche, Vaudreuil, Qué. (514) 455-5775

SERVICES COMPLETS D'INGENIERIE

7 ST-EUSTACHE
TERREBONNE
LE GARDEUR
MERCIER
ST-JEAN
VALLEYFIELD
ROCK FOREST
SUCCURSALES

Rénovaprix



**PANNEAUX PRÉFINIS
BOULEAU VOYAGEUR**
4' x 8'

Panneaux de 1ère qualité d'aggloméré. Grand choix de panneaux idéal pour salle de jeux, salle familiale, den etc.

4⁸⁹ LE PANNEAU

CANFOR 1/4" x 4' x 8'
STOCKADE FIRTONNE
UN ACHAT SPECIAL A SOLDER TANT QU'IL Y EN AURA.

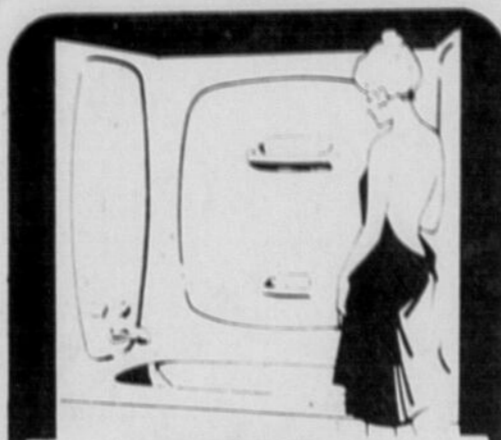
Un panneau imitant le grain de bois, de première qualité fabriqué par un manufacturier reconnu. Chaque centre Rénovaprix possède un excellent choix de ces panneaux.

\$8²⁵ LE PANNEAU

PACANE DORÉ - CÈDRE CANOT
TOILE IRLANDAISE
ERABLE DU SAGUENAY - FLOCONS BEIGE

Si vous achetez avec discrètement vous choisirez sans doute l'un de ces magnifiques modèles de panneaux qui donneront de la classe à votre chambre à coucher ou votre salon. Matériaux de 1ère qualité de 3.6mm. Maintenant offert à rabais.

NOTRE PRIX REG. 8.58
\$7⁹⁸ LE PANNEAU



PANNEAUX MURAUX
DE 5 PIEDS
POUR ENCADREMENT DE BAIGNOIRE
REG. 74.50
ECONOMISEZ **\$59⁹⁹** L'ENS.
14.51

Pour redonner à votre vieille salle de bain sa beauté d'antan. Chaque ensemble "Tub-surround" comprend un panneau de 5' x 5' pour l'arrière et deux panneaux de 5'30" pour les côtés. Fabriqué de plastique ABS blanc très reluisant au fini super résistant. Tout le nécessaire d'installation est inclus dans ce bas prix.

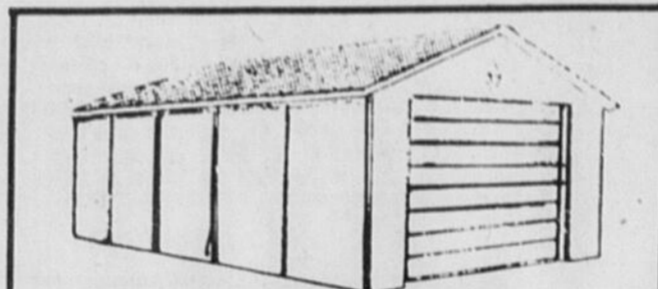
ROBINET PEERLESS
Robinet à espacement de 8" à manette de contrôle unique. Modèle 8200. Vendu avec tous les détails relatifs à la pose. VAL. REG. 34.50
NOTRE PRIX **\$29⁹⁷**
SANS RONDELLE A UN NOUVEAU BAS PRIX

"THE COTTAGER" POMPE A EAU
1/3 H.P.
POUR PUIITS PEU PROFOND
VAL. REG. 139.95 **\$127⁸⁸**
Injecteur, Valve de fonds ABS, Interrupteur à pression, joint d'étanchéité John Crane de 5/8, turbine en polycarbonate, boîtier de fonte, moteur 1/3 H.P., 115 volts.

UNE OCCASION À NE PAS MANQUER!

La vente se termine à 6 heures mardi le 28 août

AVIS — En raison de certains délais dans le transport ou au niveau de la production, certains de nos magasins peuvent être à court de marchandise habituellement en inventaire. En ce cas, Rénovaprix fera tous les efforts afin de vous procurer le produit désiré dans le plus bref délai possible. AFIN DE SATISFAIRE LE PLUS GRAND NOMBRE DE CLIENTS POSSIBLE NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.



NÉCESSAIRE DE CONSTRUCTION POUR GARAGE

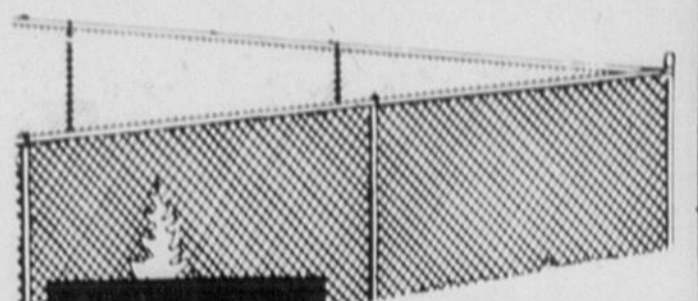
Garage de modèle "ECONO-LINE", 12 pieds de largeur, 20 pieds de profondeur. Le prix global comprend tous les matériaux de base, y compris une porte en acier de 8" sur 7", bardeaux d'asphalte auto-adhésifs, Waferboard (7/16" x 4' x 8') pour les côtés et bois d'épinette no. 2 ou meilleur pour la charpente. De plus: vous obtenez 40 livres de clous assortis.

INCLUS: PORTE D'ACIER RECOUVERTE D'UNE COUCHE D'APPRÊT! NOTRE PRIX **\$761⁰⁰**

BARDEAUX D'ASPHALTE

DE PREMIÈRE QUALITÉ
\$5⁴⁹ LE PAQUET
210lb-auto-adhésif. Noir seulement. En vente jusqu'à épuisement des stocks. Environ 36 3/8" x 13 1/4".

ARMOIRES DE CUISINE
NOTRE FAMEUSE LIGNE PETERBOROUGH COMPOSÉE DE MODULES PRATIQUES ET FACILES À METTRE EN PLACE.
Une gamme complète de choix en 9 finis incluant le bouleau naturel, vous permettant de créer une cuisine adaptée à vos besoins. Des centaines de modules vous donnent la possibilité d'agencer une véritable cuisine de rêves. Voyez nos bas prix et laissez nos experts vous aider à planifier votre nouvel intérieur.

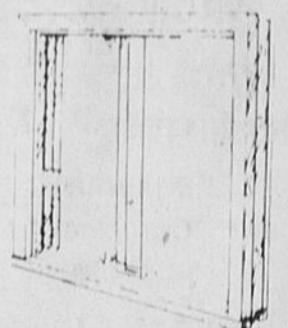


ROULEAU DE 50 PI. **CLÔTURE EN TREILLIS**

Une très belle valeur! Mailles de 2" en acier galvanisé. Gauge 13, fabriquée au Canada. Nous avons en stock les éléments d'assemblage.

42" **\$18⁷⁵** LE ROULEAU
48" **\$21⁹⁵** LE ROULEAU

FENÊTRES DE LUXE "REDI-VUE"



SUPER VALEUR! Pour la maison ou le chalet. Vitre épaisseur cristal 3/16". Cadre en Redwood de Californie. Quincaillerie posée. Supplément pour moustiquaire et contre-fenêtre. Allouer 3-3/4" pour la largeur et 3" pour la hauteur aux dimensions indiquées.

2'0" x 2'0"	22.27
3'0" x 3'0"	37.99
4'0" x 3'0"	44.08
5'0" x 3'0"	50.22
6'0" x 3'0"	56.30

SOLDE SPÉCIAL

Premier arrivé, premier servi! Selon la disponibilité à votre centre Rénovaprix local. Fins de lignes à des bas prix jamais vus.

● TABLES DE PIQUE NIQUE EN CÈDRE ● TAPIS GAZON ARTIFICIEL ● MEUBLES EN BOULEAU NATUREL ● CÈDRE POUR CLÔTURE ● FERTILISANT ● ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN BLEU OU AVOCADO ● MEUBLES DE PATIO ● PANNEAUX DE FIBRE DE VERRE ● FOUR MICRO-ONDES SHARP ● COUPONS DE TAPIS ● ET BEAUCOUP D'AUTRES AUBAINES EN MAGASIN.

GOUTTIÈRE PLASTMO OU CONDUIT

LONGUEUR 10 PI. **\$4⁷⁹** LA LONGUEUR
Composants de vinyle solide de couleur blanc. La façon facile de poser une gouttière sans soudure.

TAPIS À ENDOS DE CAOUTCHOUC

AIGUILLETÉ, 100% POLYPROPYLENE **\$2⁹⁸** LA VERGE CARREE
Couleurs selon disponibilité local. Un excellent tapis d'usage général pour le chalet et la maison.

FIL ÉLECTRIQUE

Cuivre 14/2 NMD7. Deux fils plus fil de mise à terre. Un type de fil très populaire auprès des bricoleurs. Rouleau de 246 pi. (75 mètres).

10.4¢ LE PIED

ÉCONOMISEZ!

SPRED LATEX LUISANT



Vous obtenez un pinceau de nylon de 50mm (no 1420) et un gallon de peinture Latex Glidden pour la maison (no 3900). Une peinture idéale pour bois extérieur qui sèche en un beau fini mat en un rien de temps.

VAL. REG. 19.99
\$18⁹⁹

OUVERT SUR SEMAINE DE 8:30 à 6:00 P.M. SAM. JUSQU'À 5:00
JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9:00 P.M.
NOUS POUVONS ASSURER LA LIVRAISON À UN TARIF RAISONNABLE.

VALLEYFIELD

288 boul. Mgr Langlois, tel. 371-6833

Autres magasins à St-Eustache, Terrebonne, Rock Forest, St-Jean et Ville Mercier.

VILLE MERCIER (CHATEAUGUAY)

460 St-Jean-Baptiste est, rte 138, tel. 698-1770

Autres magasins à St-Eustache, Terrebonne, Valleyfield, Rock Forest et St-Jean.

Une Fête des Retrouvailles qui se continue

décès

L'exposition de photos de St-Polycarpe est prolongée

DARE
A Valleyfield, le 14 août, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Antonio Darré, époux de Jeanne Hardy, demeurant au 375 rue Taillefer à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu le 17 août dernier. Le convoi funèbre est parti des salons Ernest Montpetit et Fils Inc., 200 Champlain, pour se rendre à l'église St-Augustin où le service fut célébré à 14h00. Inhumation à Valleyfield.

BRADY
A Nitro, le 18 août, à l'âge de 55 ans, est décédé subitement M. Thomas Brady, époux de Claire Dorey, demeurant au 63 rue Riverview à Nitro. Les funérailles ont eu lieu hier, le 21 août. Le convoi funèbre est parti des salons Ernest Montpetit et Fils Inc., 315 Danis, où le service fut célébré à 14h00, pour se rendre au cimetière de Pointe-Claire, lieu d'inhumation.

ARCHAMBAULT
A St-Louis de Gonzague le 15 août, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Rodolphe Archambault, époux de feu Emerilla Humbault, demeurant au 261, route 236, à St-Louis de Gonzague. Les funérailles ont eu lieu le 18 août dernier. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin et Fils Inc., de St-Louis de Gonzague, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Louis de Gonzague où le service fut célébré à 14h30. Inhumation à St-Louis de Gonzague.

CHARRIERE
A Valleyfield, le 16 août, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Raymond Charrière, époux de Lucienne Reith, demeurant au 256 rue Bissonnette à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu le 18 août dernier. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin et Fils Inc., 317 Victoria, pour se rendre à l'église St-Augustin où le service fut célébré à 10h00. Inhumation à Valleyfield.

RATHE
A Valleyfield, le 18 août, à l'âge de 14 ans, est décédé M. Denis Rathé, fils de Marcel Maltais et d'Hélène Simard, demeurant au 567 rue Armand-Frappier à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, le 22 août. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin et Fils Inc., 317 Victoria, pour se rendre à la Cathédrale où le service fut célébré à 9h00. Inhumation à Valleyfield.

LABERGE
A Valleyfield, le 20 août, à l'âge de 73 ans est décédé M. Louis Laberge, époux d'Hortense Bissonnette, demeurant au 23 rue Alfred à Valleyfield. Les funérailles auront lieu demain, le 23 août. Le convoi funèbre partira des salons J.A. Larin et Fils Inc., 317 Victoria, pour se rendre à la Cathédrale où le service sera célébré à 15h00. Inhumation à Valleyfield.

TOUPIN
A St-Timothée, le 20 août, à l'âge de 91 ans, est décédé M. Tancrède de Toupin, époux en 2e noce de feu Adrienne Boyer et en 2e noce d'Yvonne Daoust Jacob, demeurant au 430, 2e Avenue Miron à St-Timothée. Les funérailles auront lieu demain, le 23 août. Le convoi funèbre partira des salons J.A. Larin et Fils Inc., 317 Victoria, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Timothée où le service sera célébré à 11h00. Inhumation à St-Timothée.

LEBOEUF
A Beauharnois, le 15 août, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Clovis Leboeuf, époux de Blanche Gendron, propriétaire de Leboeuf Transport, demeurant au 43 rue Ste-Catherine à Beauharnois. Les funérailles ont eu lieu le 18 août dernier. Le convoi funèbre est parti du salon Bourgie et Frères Inc, de Beauharnois pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois où le service fut célébré à 10h00. Inhumation à Beauharnois.

AUGER
A l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, le 20 août, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Alcide Auger, époux de Léticia Nepton, employé de la Ville de Montréal, demeurant à Longueuil. Les funérailles auront lieu demain, le 23 août. Le convoi funèbre partira du salon Bourgie et Frères Inc, de Beauharnois, pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois où le service sera célébré à 11h00. Inhumation à Beauharnois.

POIRIER
A St-Urbain, le 16 août, à l'âge de 27 ans, est décédé subitement M. Luc Poirier, époux de Suzelle Lazure, demeurant à St-Urbain. Les funérailles ont eu lieu le 18 août dernier. Le convoi funèbre est parti du salon J.M. Loisel, de Ste-Martine, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Martine où le service fut célébré à 14h00. Inhumation à Ste-Martine.

MERCIER
Les membres de la famille de feu Arthur Gariépy désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Edmond Gariépy, survenu le 4 août dernier, à l'âge de 72 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

MERCIER
Mme Cécile Lauzon et ses filles, Dany, Sylvie et Maryse, désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Yvan Lauzon, survenu le 21 juillet dernier, à l'âge de 38 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.



Samedi dernier c'était la Fête des "Retrouvailles" dans le cadre du 150e anniversaire de St-Polycarpe, anciens et actuels, jeunes ou plus âgés, tous étaient invités. Mme Yolande Ménard, responsable de la publicité, nous informait que près de 800 personnes ont participé samedi à cette fête des Retrouvailles à la Polyvalente Soulanges dans "une atmosphère de cordialité et de jovialité". Parmi les activités inscrites au programme de cette soirée il y eut entre autres visite d'une exposition de photos sur la vie et l'histoire des familles et de la paroisse. Cet imposant montage groupant près de 5,000 photos a eu l'air de plaire à de nombreux participants. Pour répondre à un désir exprimé, cette exposition sera ouverte au public à l'école polyvalente Soulanges tout au long de cette semaine, et cela gratuitement. Les heures d'ouverture tous les jours, c'est-à-dire jusqu'à vendredi le 24 août sont de 13h00 à 16h30. Mercredi et vendredi l'exposition est ouverte au public de 19h00 à 22h00. Mentionnons qu'à cette occasion on a dévoilé les noms des gagnants du concours des chapeaux. Chez les dames il s'agit de Mme Florence M. Borsonens et chez les hommes de M. Adirne André. Les chapeaux de paille avaient été vendus par le comité organisateur et pouvaient être décorés selon l'imagination des participants.

ST-POLYCARPE
L'exposition de photos sera également ouverte dimanche le 26 août de 13 h à 17 h.

P.A. LEDUC & CIE
Comptables agréés
Chartered Accountants
23 Ste-Hélène Valleyfield Téléphone: 371-2512

LAB-DENTAIRE
LAURIER GOSSELIN D.D.
DENTUROLOGISTE
Dentiers complets et partiels
Réparation immédiate de prothèse
Acceptons les cartes d'aide sociale
11 A ALEXANDRE 373-4657
VALLEYFIELD

APPRENEZ A PILOTER UN AVION ici à Valleyfield

POUR TOUTES INFORMATIONS
371-1110
ou 373-0850
rendez-vous à l'aéroport

VALLEYFIELD AVIATION AEROPORT DE VALLEYFIELD

NOUVELLE SERIE
COURS THEORIQUE A L'AVIATION - 60 heures

Le cours introduit l'élève au monde de l'aviation en touchant des sujets d'intérêts tels que la navigation aérienne, la météorologie, les moteurs d'avions, leurs instrumentation, etc... D'une durée de 10 semaines, le cours sera donné tous les mardis et jeudis soirs de 19 heures à 22 heures. Tous les manuels et calculateurs nécessaires au cours sont fournis dans une attrayante serviette d'étudiants. Enfin le cours ne serait pas complet sans une envolée d'initiation au pilotage à bord d'un de nos avions écoles accompagné d'un de nos instructeurs.

AUSSI DISPONIBLE: cours de pilote privé, pilote commercial, pilote de ligne, vol de nuit, vol aux instruments.

ERNEST MONTPETIT
315 DANIS, VALLEYFIELD & FILS INC.
TEL: 373-3511

SALONS FUNERAIRES
315 rue Danis
145 rue St-Laurent
200 rue Champlain

SALONS les plus modernes

Les travaux débutent au pont St-Charles

(Jean-Guy Pelletier) Avec quelque peu de retard, les travaux de réfection du pont de la rivière St-Charles ont débuté à Valleyfield. Les travaux avaient été retardés parce qu'il fallait obtenir la surveillance de représentants de Bell Canada, un câble téléphonique passant sous le pont. Ledit câble alimente la partie Est de la municipalité de même que le secteur St-Timothée et Bell Canada devait donc s'assurer qu'il n'y ait pas de bris. Les délais ont sans doute été quelque peu prolongés du fait du conflit de travail opposant le syndicat des techniciens à la compagnie.

Le gérant de la municipalité, M. Jean-Guy Champoux, croit cependant qu'on pourra rattraper le temps perdu puisque les travaux devraient se faire en deux phases et qu'entre ces phases une période d'attente sera supprimée. On devrait compléter les travaux de réfection d'ici la fin-septembre ou début octobre. Selon les travaux en cours on pourra par moment permettre la circulation automobile et des piétons alors qu'à d'autres occasions, le pont sera complètement fermé.

CARE
aide l'enfance
Par million d'outremer des enfants, débilités, sans nourriture, sans abri, sans instruction, ni soins médicaux, attendent votre aide. Envoyez vos dons.

CARE Canada
1272, rue Saint-Charles N.S. 217

PONT ST-CHARLES
M. Derome, de la firme d'ingénieurs Derome & Laurendeau, nous a précisé que dans un premier temps on allait refaire les trottoirs de chaque côté du pont, et cette première phase des travaux devrait prendre de trois à quatre semaines. Après quoi, le pont sera rouvert à la circulation, puisqu'on attend pour la fin septembre les poutres d'acier nécessaires pour la réalisation de la deuxième phase des travaux qui concerne le tablier du pont. Cette deuxième phase devrait prendre un autre trois semaines.

Toute une conception futuriste

toyota '79

LA Celica 1979, c'est déjà le style de demain

Dès maintenant, partez à la conquête des grands espaces avec ce véritable pur-sang qu'est la Celica GT 1979.

Sous le capot, la GT offre un puissant moteur de 2.2 litres à arbre à cames en tête. Sa robustesse ne fait aucun doute grâce à la carrosserie mono-coque qui élimine, entre autres, les bruits agaçants. Le Liftback possède une banquette arrière divisée en rabattable qui permet d'obtenir un espace de chargement maximal.

La GT Liftback et la GT Coupé sont également dotées de sièges baquets entièrement inclinables, en tissu, avec support lombaire et réglage d'inclinaison pour le siège du conducteur. Le déverrouillage du réservoir d'essence et du hayon (Liftback) se fait de l'intérieur. Qui dit mieux en fait de confort?

La boîte à 5 vitesses sur-multipliées, les pneus surbaissés à carcasse radiale métallique et la radio AM-FM stéréo multiplex viennent compléter le tableau et faire de la Celica GT une voiture de rêve une pure merveille de la technique moderne.

Les roues aluminium telles que montrées sont offertes en option et uniquement avec la version couleur de la GT Liftback.

gilles couillard autos
460 CHEMIN LAROCQUE VALLEYFIELD 373-0850

meubles DONANIK

Dans ce magasin, entrent les plus importantes personnes au monde "NOS CLIENTS"

209 CHEMIN LAROCQUE
VALLEYFIELD 371-2064

Spécial

2 SUPER AUBAINE de la semaine



ENSEMBLE SALLE A MANGER EN CHENE

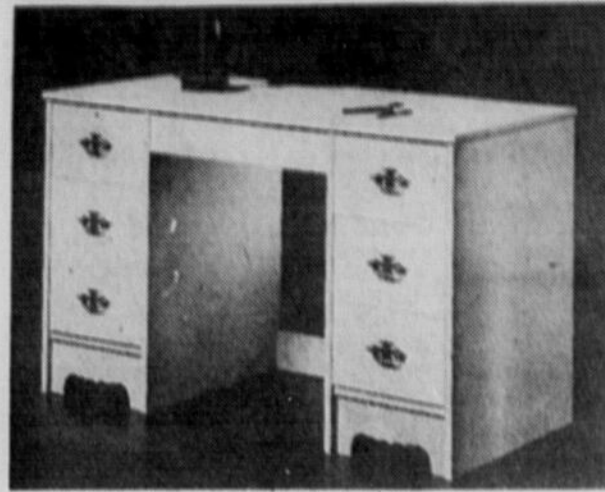


ENSEMBLE CHAMBRE A COUCHER EN CHENE



MARIE-THERESE DEMERS
gérante

à BAS PRIX MEUBLES DONANIK



Idéal pour l'étudiant
PUPITRE NON-PEINT en merisier

Disponibles en modèles de 4 à 7 tiroirs

—CHAISES DISPONIBLES

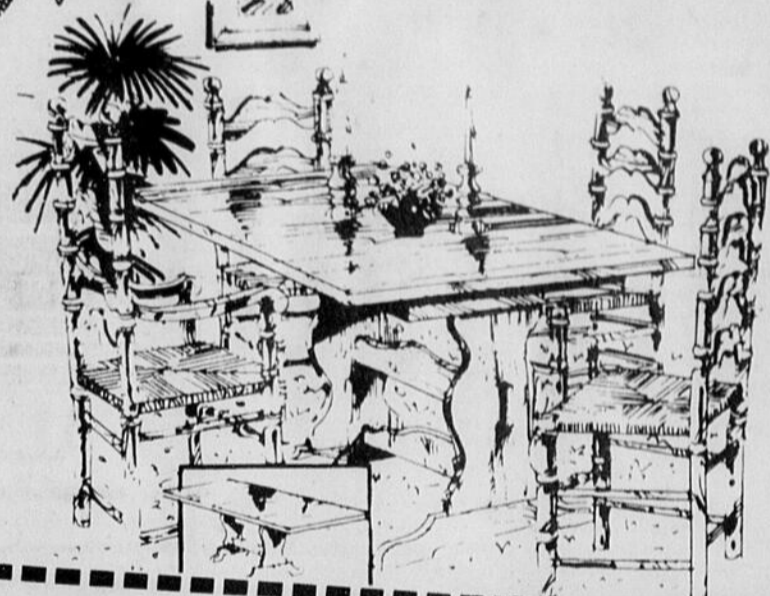
à partir de **\$59**



TABLE et
4 CHAISES
Spécial
\$239

PEINTURES
et
REPRODUCTIONS
"DAVID
HAMILTON"

**OUVERT
LE SAMEDI**
jusqu'à 5 hres



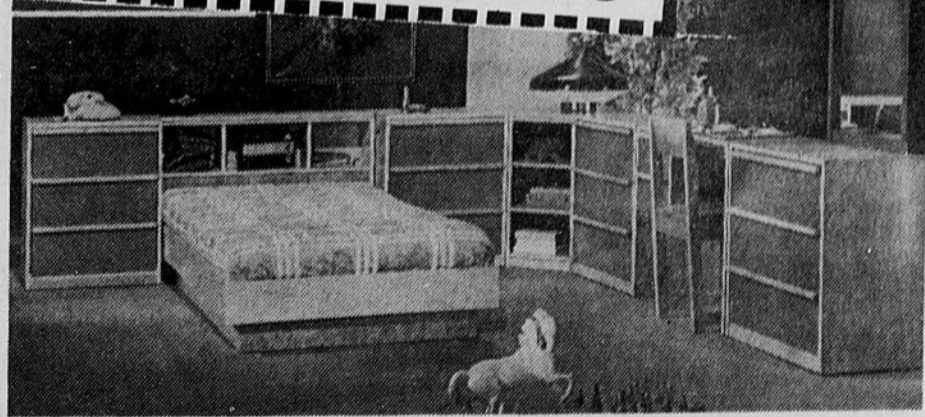
AMEUBLEMENT COMPLET
DANS TOUTES LES
MARQUES RECONNUES

BOITE DE LIT MODERNE

"54 - FINI MERISIER NON-PEINT
avec MATELAS "FRANCE"

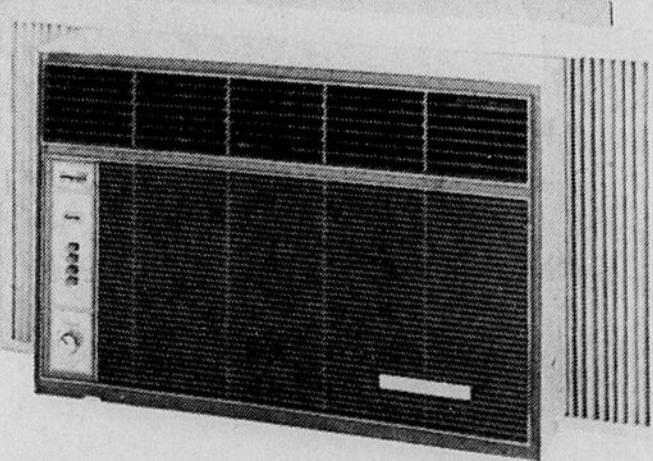
Spécial **\$199**

(TETE NON-INCLUSE)



AU PREMIER RANG
DES FABRICANTS DE CLIMATISATEURS

Carrier

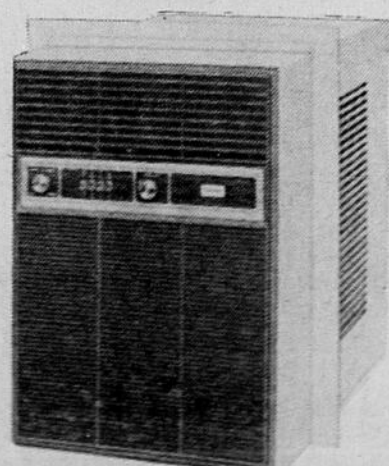


A qui la chance?

MODELES 6,000
15,000 B.T.U.

ENCORE
QUELQUES
CLIMATISEURS
EN MAGASIN
à prix coutant

TRANSPORT EN SUS



3 SECTIONS
COMPLETES
BIBLIOTHEQUES

Spécial **\$295**

Très grand choix au magasin

**LITS
de
BRASS
TOUTE
GRANDEUR**

LE CENTRE LE PLUS COMPLET
DE MEUBLES DE ROTIN
dans toute la région

Chaise
Ord.: \$149

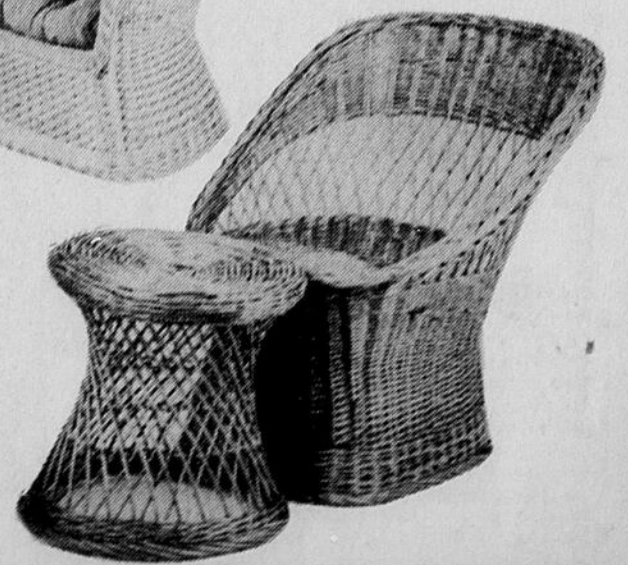
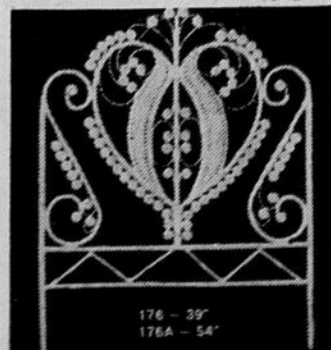
Spécial

\$115



ROTIN

Plus de 3000 articles diffé-
rents aux magasins.



MATELAS 20% à 40% DE RABAIS
ET ENSEMBLES

tribune libre

Referendum à St-Zotique

Un conseiller municipal s'oppose au règlement d'égout et d'aqueduc

Je profite de cette rubrique de "Lettres Ouvertes" afin d'émettre mon opinion personnelle sur le "Règlement d'Égout et d'Aqueduc", qui par le fait même, est partagé par un bon nombre de citoyens de Notre Dame des Rivières. Je crois que le règlement n'aurait jamais dû être approuvé par le Ministère de l'Environnement parce qu'il ne rencontrait pas les normes de ce Ministère. Mais Mme Louise Cuerrier, députée du comté, nous a laissé comprendre lors de l'assemblée d'information que par son intervention dans ce dossier, elle n'a pu que faire approuver le règlement; ainsi je pense sincèrement que c'était une erreur de sa part, parce que ce règlement n'apportera que des problèmes aux citoyens de Notre Dame des Rivières. Ce dossier aurait dû être étudié plus profondément. Concernant le problème d'aqueduc, nous avons déjà été avisés par lettre du Ministère que notre station de pompage à St-Zotique était désuète. Ainsi, pour ma part, je pense que tenter de prolonger le réseau jusqu'à Notre Dame des Rivières, amènera

certainement la fin de la station de pompage de St-Zotique. A ceci, l'ingénieur M. Séguin nous donne comme solution, d'acheter l'eau de Coteau Landing. C'est bien beau de vouloir acheter de Coteau Landing, sauf que ça occasionnera des dépenses additionnelles pour les citoyens du Village de St-Zotique d'au moins \$15,000 par année, sans compter que la municipalité de Coteau Landing n'a pas de station de pompage qui pourrait fournir St-Zotique et Notre Dame des Rivières à l'année. Donc, d'autres dépenses qui s'ajoutent au règlement pour les gens du secteur. Je pense qu'un réseau d'aqueduc pour ce secteur pourrait attendre, surtout que les gens ont tous de bons puits. Aussi, il est bon de mentionner que le règlement ne comprend aucune borne-fontaine afin d'être protégé du côté incendie. Donc, une autre bonne raison de croire que ce dossier devrait retourner à l'étude avant d'être mis en application afin d'éclaircir certains autres problèmes qui peuvent y découler.

Maintenant, pour le règlement d'égout, je ne

suis pas d'accord de payer 6,750 pieds de tuyaux de St-Zotique sur la route 338 jusqu'à la 72e Avenue, au coût de \$111,000, et 275 pompes "Broyeur" qui coûtent \$1,400 chacune pour un total de \$385,000, et qui seront remises à chaque propriétaire qui devra payer pour les faire installer et qui aura à déboursier pour leur entretien. Ce serait donc la première fois que je verrais un réseau d'égout qui devrait fonctionner avec une station de pompage et 275 pompes Broyeur. Personnellement, j'aurais plutôt vu installer 4 stations de pompage au coût de \$33,000, chacune pour un total de \$132,000 au lieu de déboursier \$496,000 (soit \$111,000 pour la conduite de tuyaux sur la route 338 et \$385,000 pour les 275 pompes) tout ça pour aller porter nos égouts à St-Zotique. Ainsi, en pensant à toutes ces grandes villes et plusieurs municipalités, plusieurs mentionner de nom, qui elles se servent de nos lacs comme "Partie intégrante" de leur réseau d'égout, pourquoi ne pas se servir du lac à Notre Dame des Rivières afin d'envoyer les rejets; ce sera nécessairement moins coûteux

pour les gens du secteur mentionné que d'aller déverser les égouts à St-Zotique. Ce qui entraînera comme déboursé: \$132,000 pour 4 stations de pompage et un maximum de \$75,000 pour la tuyauterie nécessaire au système pour un total de \$207,000 contre \$496,000 suggéré par le "Règlement d'égout et d'aqueduc" initial. Alors je pense que les gens devraient prévoir leur compte de taxes, car il faut se rappeler que la taxe scolaire subira une augmentation de 10% et il faut s'attendre à une hausse municipale, en plus de la taxe de vidanges qui va passer de \$17 à \$35. Il y a aussi la nouvelle évaluation qui fera grimper les taxes à tous les niveaux. Alors, le 25 août 1979, il faudra peser le pour et le contre afin de prendre une décision réfléchie.

Ainsi, pour terminer, j'aimerais faire comprendre qu'il ne s'agit pas d'être pessimiste mais bien réaliste devant tous ces faits. Et surtout, que cette opinion était et demeure toujours bien partagée par des gens concernés.

Merci
M. Percy Tremblay
Conseiller Municipal

"L'Accueil du Sans-Abri" veut répondre au besoin d'hébergement dépannage

L'Accueil du sans-abri existe depuis le 28 novembre 1977. C'est un projet Canada au Travail qui a permis de mettre la ressource sur pied dans le but de répondre au besoin d'hébergement-dépannage dans la région.

Le Centre des Services Sociaux et de Santé participe au niveau des coûts de pension pour enfants et adultes.

L'Aide Sociale nous apporte sa collaboration par une contribution particulière pour le ou la célibataire en bas de 30 ans inapte au travail; cette contribution permet à l'Accueil du sans-abri de rencontrer les frais de

pension du bénéficiaire. L'Aide Sociale collabore aussi dans les autres cas.

Il y a deux ans, nous présentions au Ministère des Affaires Sociales une demande de subvention à long terme afin que la ressource devienne permanente. En date du 9 mai 1979, le Ministre Denis Lazure nous a avisé d'une subvention de \$30,000 pour cinq mois, c'est-à-dire du 1er novembre 1979 au 31 mars 1980 avec l'assurance d'une continuité mais non pas d'un budget total.

Avec cette subvention, le Ministère des Affaires Sociales nous demande de négocier un contrat de service avec le C.S.S. Ri-

cheliu.

Carrefour du Partage nous offre des locaux depuis le 28 novembre 1977 c'est-à-dire depuis environ deux ans. Vu l'exiguïté des locaux et la clientèle plus nombreuses, nous nous voyons dans l'obligation de déménager dans d'autres locaux, ce qui exige des frais de loyer plus élevés.

Pour votre information, du 28 novembre 1977 au 17 juillet 1979, l'Accueil du sans-abri aura hébergé 321 personnes dont 4537 repas et aura donné asile pour 1923 couchers. Nous avons dû refuser des gens faute de place ou parce que d'autres ressources ont substitué ou pour des

demandes ne répondant pas aux exigences de l'admission.

La plupart des personnes reçues à l'Accueil du sans-abri sont hébergées dans une situation dramatique telle que alcoolisme sans abri, sans le sou sans emploi éviction de logement, mauvais traitement, violence, etc...

Nous pouvons utiliser cette ressource, soit en communiquant avec les organismes du milieu (C.S.S., C.L.S.C., Aide Sociale, Police Municipale), soit en s'adressant directement à l'Accueil du sans-abri, 20, rue St-Pierre, Valleyfield, Tél: 371-4618.

\$32 millions de Valleyfield à Châteauguay Une preuve de la réussite de notre autodétermination

Le protocole d'entente signé par les maires de Valleyfield, St-Thomas, Beauharnois, Maple-Grove et Châteauguay avec le ministre Léger et notre député Laurent Lavigne inaugurerait vendredi dernier le plus grand projet collectif jamais vu au

Québec, soit la dépollution de nos eaux. C'est un projet de \$5 milliards rivalisant de celui de la Baie James pour l'électricité. Ce projet de dépollution provinciale créera 140,000 emplois, et ce, durant une période creuse de

l'expansion économique mondiale. Comment ne pas reconnaître à notre gouvernement québécois des talents d'administrateur averti et prévoyant. Appuyé sur l'audace d'un peuple dynamique et avisé qui voit grand et à long terme, notre gouvernement

réussira à protéger nos éléments essentiels de vie, soit l'eau et bientôt l'air, tout en protégeant, aussi, l'exploitation de nos matières premières. Pouvons-nous encore douter de la réussite de notre autodétermination, de notre autonomie, qui, mieux que

nous, peut voir à nos affaires? Administrons nous-mêmes notre pays, on n'est jamais si bien servi que par soi-même.

Fière d'être québécoise
Sophie Boily (pseudonyme)

Programme de dépollution des eaux

La municipalité aura à démêler ses tuyaux

La construction de l'usine d'épuration nécessitera un investissement de \$11,000,000, mais avec le plan d'aide aux municipalités, le gouvernement québécois en assumera 90% des frais. La municipalité, pour sa part, aura à démêler sa tuyauterie, ce n'est pas peu dire, si l'on en juge par la quantité de bouches d'égout pluviaux qui déversent encore une odeur plutôt particulière à un autre genre de réseau.

La politique de "patchage" qui existait non pas seulement à Valleyfield, mais par-

tout dans la province, nous a créé des problèmes importants et onéreux à réparer. Dans ce temps-là, la taxation municipale et provinciale ne suffisait qu'à remplir les plus gros trous dans le chemin, et l'on ne pouvait pas prévoir à long terme. Ce puis quinze ans, cependant, plusieurs municipalités se sont imposées de respecter les deux réseaux d'égout en prévision d'usines d'épuration. Ça passe vite le temps, nous y sommes, et c'est à 100% qu'il

faudra maintenant démêler les tuyaux si l'on ne veut pas gaspiller ce milliard de dollars qui est aussi de notre argent à nous, les contribuables de Valleyfield. Peut-être, avec l'application de ce grand projet, verrons-nous l'exécution pratique, et non seulement théorique de l'ordonnance du gouvernement du Québec demandant l'augmentation importante du débit d'eau dans le canal alimentant ainsi la rivière St-Charles. La dépollution de nos eaux implique sûrement l'acheminement des eaux

sans obstacles, le Service de Protection de l'Environnement réussira-t-il ce tour de force à Valleyfield, de vaincre tous les obsta-

cles, tous les remplisages qui ralentissent l'écoulement de nos eaux?

Le Troisième Oeil.

Referendum, à St-Zotique

Le maire Blanchard prend la défense du projet

(Jean Guy Pelletier)

À la Salle de l'hôtel de Ville de St-Zotique vendredi et samedi, les 24 et 25 août se déroulera le référendum au sujet d'un projet de services d'égouts et d'aqueduc dans les limites de cette municipalité. Le maire Claude Blanchard, dans un communiqué qu'il nous faisait parvenir, invite ses concitoyens à ne pas s'opposer à ce projet qui, selon lui, constitue "un pas vers l'avenir".

Me Blanchard rappelle les coûts que comportent ce projet: \$2,95 du pied linéaire (façade), 80 cents du cent dollar

d'évaluation (évaluation de 1978), et \$80, par maison (prise d'eau). D'autre part, le premier magistrat signale qu'un OUI signifie: santé, bien-être, expansion, embellissement, meilleure vie future. Tandis qu'un NON signifierait: statu quo, pollution des rivières, probabilité de maladies bactériennes, secteur susceptible d'être condamné, aucune nouvelle maison.

invités par le maire de St-Zotique à accepter ledit projet.

INVITATION SPÉCIALE
aux marchands et artisans locaux

ENCAN

LES ENCAN ST-STANISLAS

NOUS SOMMES MAINTENANT À L'INTERIEUR
Beau temps! Nouveaux Temps!

TOUS LES VENDREDIS

NOUS POUVONS VENDRE ou ACHETER

ANTIQUITÉS - MEUBLES USAGÉS - APPAREILS ÉLECTRIQUES - ARTICLES DE SPORT

MARCHÉ AUX PUCES

ROUTE 236 ST-STANISLAS INF. 371-5018

373-4600

CARREFOUR du CUIR

21 A JACQUES-CARTIER VALLEYFIELD

Confection soignée de cuir souple dans le mouton cabretta et de peau de vache de première qualité.

— JAQUETTES DE CUIR
Régulier jusqu'à \$159. LOT à \$69
Spécial LOT à \$89
LOT à \$99

— MANTEAU DE CUIR
Régulier jusqu'à \$189. Spécial \$99

— ENSEMBLE JUPE ET VESTE
Régulier \$115. Spécial \$55

Un léger dépôt réserve votre achat
PLAN MISE DE COTE

CHARGEX master charge

N'IMPORTE QUELLE VOITURE
Chaque journée additionnelle au prix régulier
valable seulement pour fin de semaine,
minimum trois jours.

\$4.95
PREMIÈRE JOURNÉE

\$199.00
PAR SEMAINE

À PARTIR DE:

Sears Location D'autos

Budget

LOCATION D'AUTOS ET DE CAMIONS

Pour réservations appeler
En vedette les produits G.M. et autres marques réputées.

Major Automobiles inc.
280 Boul Langlois 373-6610

La place du son

SUPER AUBAINES

Jusqu'à

30% D'ESCOMPTE

Sur certains appareils

PIONEER



SA-7700

AMPLIFICATEUR STEREO INTEGRE
Puissance nominale efficace: 60W + 60W (8Ω); 20 - 20 000Hz, les deux canaux en service; distorsion harmonique totale 0,04%. Dimensions: 450(L) x 146(H) x 329(P)mm. Poids: 11,1kg

PIONEER



SA-7500II

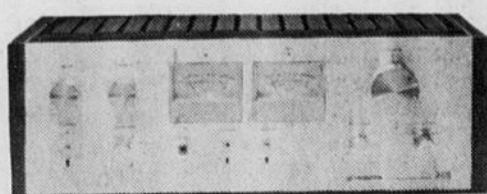
AMPLIFICATEUR STEREO INTEGRE
Puissance nominale efficace: 45W + 45W (8Ω); 20 - 20 000Hz, les deux canaux en service; distorsion harmonique totale 0,1%. Dimensions: 380(L) x 139(H) x 308(P)mm. Poids: 9,1kg

PIONEER



SA-6500II

AMPLIFICATEUR STEREO INTEGRE
Puissance nominale efficace: 30W + 30W (8Ω); 20 - 20 000Hz, les deux canaux en service; distorsion harmonique totale 0,1%. Dimensions: 380(L) x 139(H) x 308(P)mm. Poids: 7,6kg



SA-6700

SECTION AMPLIFICATEUR
Puissance de sortie nominale de 40 watts efficaces par canal, min., sur charge de 8 ohms, de 20 hertz à 20.000 hertz, avec une distorsion harmonique totale ne dépassant pas 0,05%.

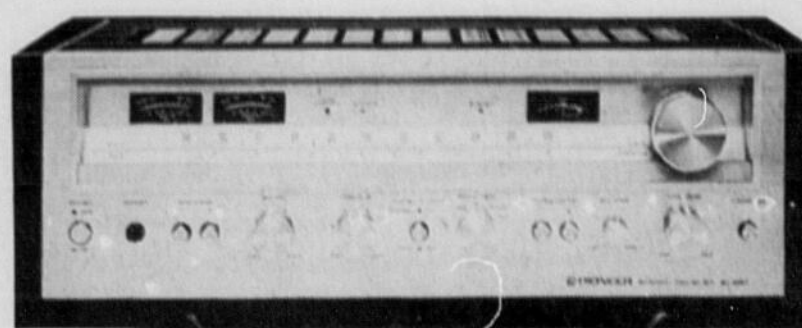
SUPER-AUBAINE
de la semaine

ENSEMBLE STEREO

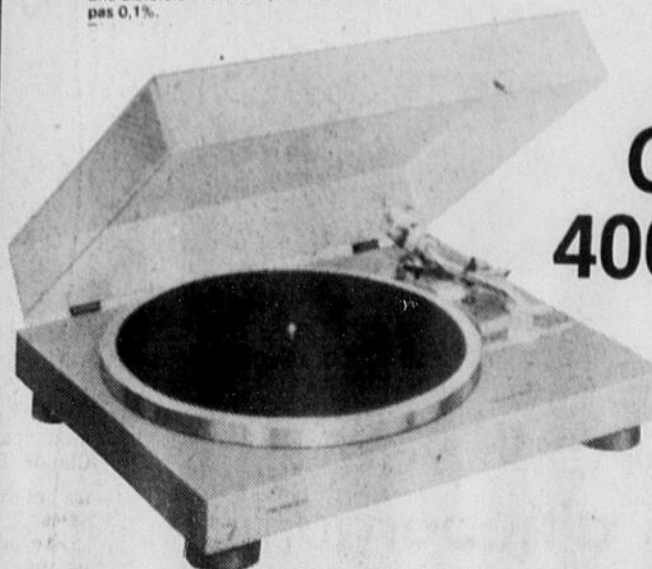
PIONEER

RECEPTEUR STEREO
SX-680

EQUIPE DE WATT METRES JUMELÉS. INDEPENDANTS

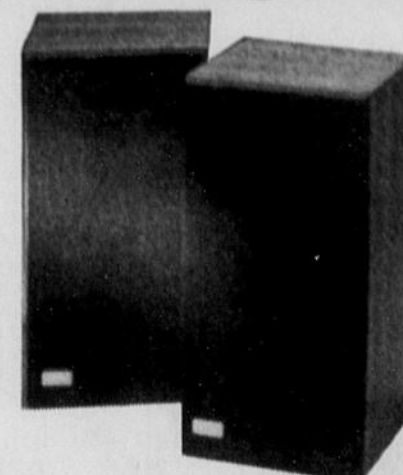


SECTION AMPLIFICATEUR
Puissance de sortie nominale de 30 watts par canal, min., sur charge de 8 ohms ou 37 watts par canal sur charge de 4 ohms, de 20 hertz à 20.000 hertz, avec une distorsion harmonique totale ne dépassant pas 0,1%.



PL-514

TABLE DE LECTURE à commande directe et retour automatique. Cartouche incluse



CS 400A

2 HAUT-PARLEURS

\$598.00

TANT QU'IL Y EN AURA

RADIO AUTO VALLEYFIELD

Vous présente en primeur la toute nouvelle gamme de stéréo Pioneer pour automobile

ENCEINTES STEREOPHONIQUES POUR AUTOMOBILE

EXCELLENT CHOIX D'HAUT-PARLEURS TS-696 TS-695

SYSTEME A DEUX VOIES PUISSANCE DE 40 WATTS

PIONEER

BONI

Avec l'achat d'un radio d'auto vous obtenez sans frais une antenne pour l'auto

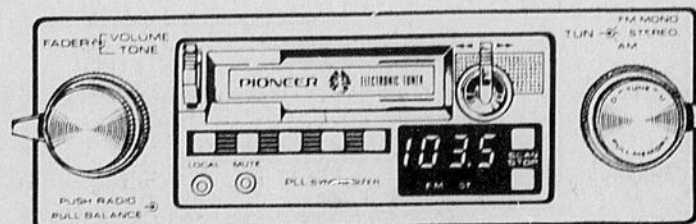
PIONEER

- PLAN FINANCEMENT
- PLAN MISE DE COTE

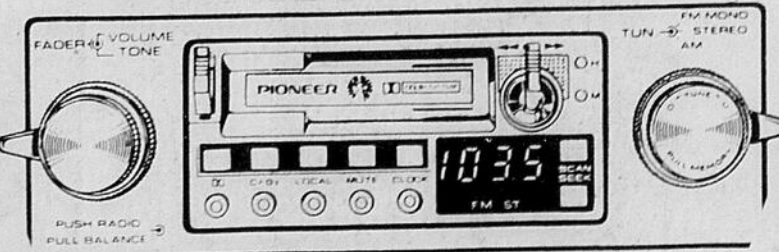
VENTE et INSTALLATION POUR L'AUTO



LECTEUR DE CASSETTE KP 8500
• Stéréo pour automobile • Radio AM-FM • Système de réduction de bruit "Dolby"



Ce stéréo d'auto Pioneer "Supertuner" cherche continuellement des postes jusqu'à ce que vous trouvez ce que vous aimez. Le modèle KE-300 encastrable est complètement électronique Radio AM-FM stéréo avec lecteur à cassette et cadran digital.



IL FAIT TOUT POUR VOUS

Ce stéréo super-sophistiqué "Supertuner" mémorise, cherche et trouve pour vous. Le Modèle KE-5000 encastrable est complètement électronique avec Radio AM-FM stéréo avec cassette. Le système de réduction de bruit "Dolby" est complet. L'appareil est également muni d'un cadran digital.



• Avec "auto-reverse" • Le modèle KP-575 est fixé sous le tableau de bord • Contrôles de son et volume • Musique continue

RADIO-AUTO VALLEYFIELD

216 BOUL. HEBERT ST-TIMOTHEE 371-0931

tier centre, dont le siège est présentement occupé par M. Charles Lalonde. Il y avait également M. Peter Rozon du Journal Le Soleil et son épouse Jacqueline. Celle-ci, qui avait déjà pris part à des élections au niveau scolaire, décidera-t-elle de récidiver au niveau municipal? Il semblerait que le conseiller Napoléon Lalonde se cherche un successeur dans le quartier Champlain...
VALLEYFIELD ET CHATEAUGUAY

Treize municipalités de plus de 20,000 habitants, devant tenir des élections à l'automne 1979, sont assujetties à la loi sur le financement des partis politiques municipaux. Cette loi avait eu droit à un premier test l'an dernier alors qu'elle s'appliquait pour les villes de plus de 100,000 habitants. Parmi les 13 villes on retrouve Salaberry-de-Valleyfield, de même que Châteauguay.

Vers la mi-septembre on distribuera à domicile, dans les municipalités concernées, une petite brochure expliquant aux électeurs les grandes lignes de cette loi. Le trésorier et le greffier, qui participent à des rencontres d'ordre encore plus techniques mercredi après-midi, ont le mandat de voir à l'administration des élections municipales de cet automne.

Un peu plus tard la direction du financement des partis politiques tiend des réunions d'information avec les représentants des divers candidats ou partis politiques municipaux.

LES DELAIS PREVUS
 C'est à partir de la publication de l'avis d'élection que les candidats peuvent solliciter un bulletin de présentation. Ce bulletin doit être validé par le président d'élection pour obtenir l'autorisation d'effectuer des dépenses électorales. Pour Châteauguay et Salaberry-de-Valleyfield, l'avis de l'élection sera donné le 5 septembre. Le jour du scrutin est fixé le 4 novembre. Le début de la période électorale correspond au 14 octobre. Puis le 3 janvier 1980 est la date limite du délai pour la production du rapport de dépenses électorales, le

2 février 1980 pour la production du rapport financier d'un candidat indépendant autorisé; et le 3 novembre, soit la veille du scrutin, est le jour où un candidat indépendant autorisé cesse de recueillir des contributions.

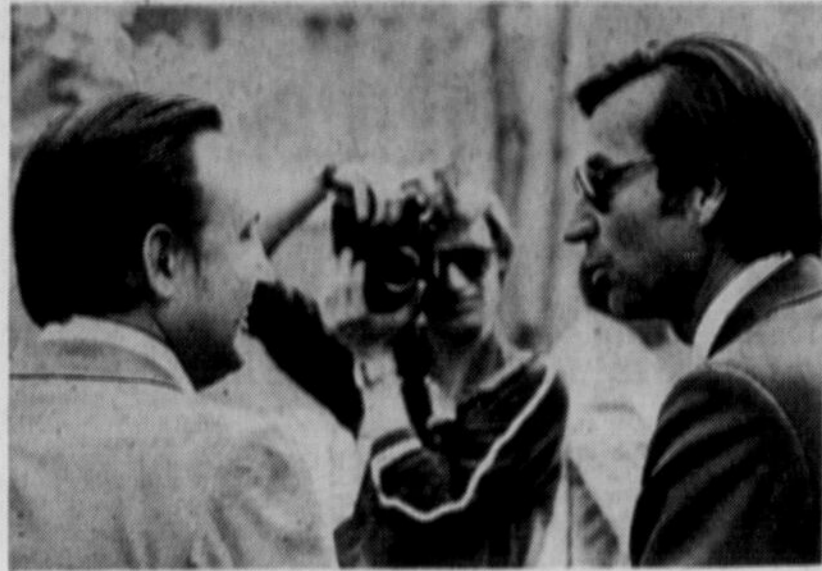
Avant le 5 septembre aucune dépense n'est comptabilisée selon les dispositions de la loi. Il en est de même jusqu'au 14 octobre pour les dépenses qui ne sont pas d'ordre publicitaires.

PAS DE COLISTERS
 Ni Châteauguay, ni Salaberry-de-Valleyfield, ni les cinq autres municipalités invitées à la soirée d'information ne pourront se prévaloir des dispositions relatives au système de colistier, permettant à un candidat de se porter à la fois candidat à la mairie et à un poste de conseiller municipal; on ne se prévaudra pas également de la possibilité d'augmenter le nombre de quartiers (on aurait pu aller jusqu'à 12) ni de la possibilité d'inscrire le nom du parti politique municipal sur le bulletin de vote. Pour ce faire il aurait fallu que les municipalités intéressées passent des règlements à ces fins avant le 15 août, ce qui n'a pas été le cas.

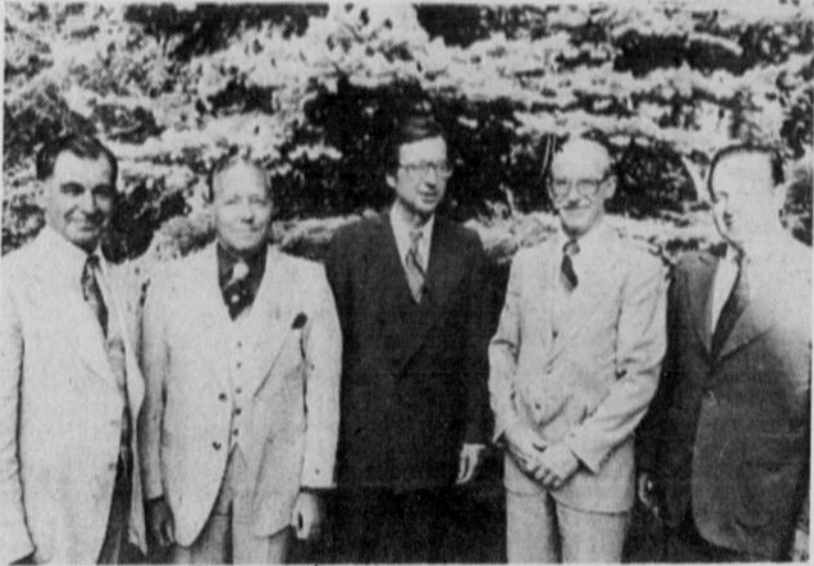
PARTIS POLITIQUES
 Quelqu'un a demandé si dans le cas des sept municipalités concernées il y avait possibilité de formation de partis politiques municipaux. Et Me Pierre-Olivier Boucher répondait que certaines demandes avaient été faites auxquelles on n'avait toutefois pas encore répondu. Une demande de reconnaissance d'un parti politique municipal peut être formulée par un chef intérimaire qui ne sera pas nécessairement le candidat à la mairie.

PUBLICITE AUTORISEE
 Le maire Marcelle Trépanier a trouvé particulièrement pertinente une question de demandant si un comité de citoyens pouvait commander une annonce dans le cadre d'une élection municipale. Me Pierre-Olivier Boucher répondait qu'aucune annonce commandée par quelqu'un d'autre qu'un agent officiel ne peut être publiée.

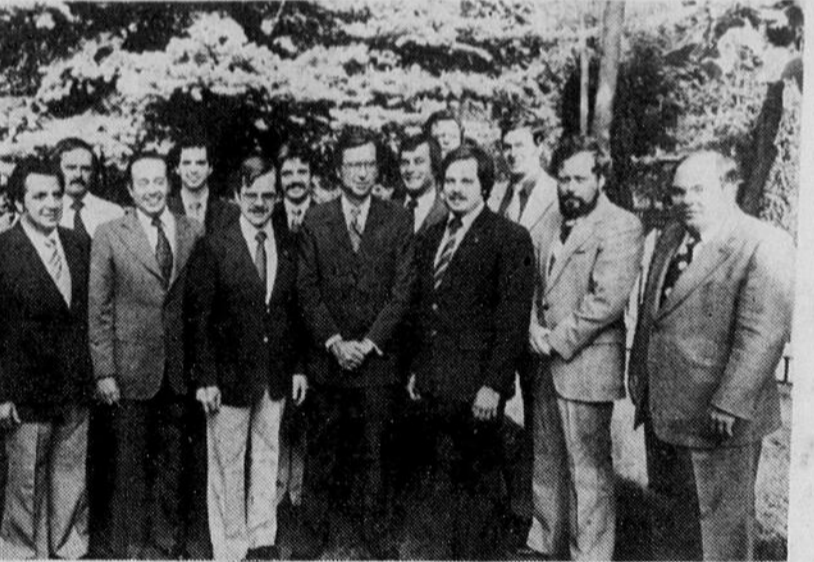
Robert Bourassa était en ville



Une rencontre officielle ça se prend en photo. (Photo Le Soleil)



Les maires Lucien Lebeuf (St-Timothée paroisse) René Deschamps (Melocheville) Jean-Louis Bertrand, de même que l'ex candidat libéral Jean Besner ont rencontré l'ex premier ministre Robert Bourassa lors de son passage à Valleyfield hier mardi. (Photo Le Soleil)



M. Robert Bourassa en compagnie des représentants de la Chambre de Commerce.

BOURASSA...
 Suite de la page A-1

en ce sens qu'il est prêt à tout mettre en oeuvre pour le voir s'installer au Québec.



UN Robert Bourassa détendu qui a mentionné qu'il s'était écoulé 1,000 jours depuis la prise du pouvoir par le parti québécois. (Photo Le Soleil)



Lors de son passage à Salaberry de Valleyfield, M. Bourassa, s'est rendu signé le Livre d'Or de la municipalité.

M. Bourassa a déclaré que les conditions au Québec ne sont pas plus défavorables qu'en Ontario. Il a indiqué que les salaires dans les secteurs manufacturiers sont comparables à ceux de d'autres provinces, que le taux de grève l'est également et que le climat politique n'est pas non plus un obstacle parce que la "monnaie commune" prônée par le gouvernement est en fait un néo-fédéralisme. Il a souligné qu'il y a bien sur le problème posé par le salaire des cadres au Québec, mais qu'il est largement compensé par l'atout que constitue nos ressources hydrauliques.

M. Bourassa a expliqué qu'il est impossible qu'une banque centrale soit redevable à deux gouvernements ayant des intérêts contraires. Il a déclaré que la seule option souhaitable pour les québécois est une souveraineté culturelle complète dans une fédération au plan économique.

Répondant à des questions du public, M. Bourassa a commenté la crise du pétrole en expliquant le jeu de l'offre et de la demande et a affirmé que l'exode des sièges sociaux est dû à un ensemble de facteurs politiques et linguistiques, croissance de l'ouest. M. Bourassa a également parlé de la nationalisation de l'amiante et a déclaré qu'elle était en soi positive. Il a ajouté que n'étant pas une industrie créatrice d'emploi, elle ne devrait pas être une priorité du gouvernement. Il a souligné que l'amiante est actuellement en déclin à travers le monde à cause de problèmes écologiques.

Giroux & Co, c.a.
 Comptable Agréé

68 RUE ELLICE SUITE 10 BEAUXHARNOIS, Q.C. TEL.: 429-6466 J6N 1X4

281 BOULEVARD D'ANJOU SUITE 4 CHATEAUGUAY, QUE. TEL.: 691-4920 J6J 2R4

17 NICHOLSON VALLEYFIELD
 371-5771

JACQUES SMITH, PHOTOGRAPHE

PHOTOS MARIAGE
 PHOTOS PASSEPORT
 PHOTOS REPORTAGE

Vaste choix de faire-part.

24-25 AOÛT - RÉFÉRENDUM ... UN PAS VERS L'AVENIR

24-25 AOÛT - RÉFÉRENDUM

QUAND: VENDREDI - SAMEDI, les 24 et 25 août 1979.

ENDROIT: SALLE DE L'HÔTEL DE VILLE, 1250, rue Principale, Saint-Zotique.

HEURE: 8h00 à 17h00.

RAPPEL: \$ 2.95 du pied linéaire (façade)
 .80 du cent dollar d'évaluation (évaluation de 1978)
 80.00 par maison. (prise d'eau)

OUI SIGNIFIE: SANTÉ
 OUI SIGNIFIE: BIEN-ÊTRE
 OUI SIGNIFIE: EXPANSION
 OUI SIGNIFIE: EMBELLISSEMENT
 OUI SIGNIFIE: MEILLEURE VIE FUTURE

NON = STATU QUO
 NON = POLLUTION DES RIVIÈRES
 NON = PROBABILITÉ DE MALADIES BACTÉRIENNES
 NON = SECTEUR SUSCEPTIBLE D'ÊTRE CONDAMNÉ
 NON = AUCUNE NOUVELLE MAISON

Vous avez eu le temps de réfléchir; maintenant est venu le temps d'agir. Ce projet a été pensé et conçu pour répondre à vos besoins urgents.

J'attends votre décision, vous avez une chance unique de changer votre environnement. Retarder les travaux ne serait que remettre à plus tard... et à quel prix?

Aucun changement ne s'est produit à Notre-Dame-des-Rivières depuis plusieurs années. Pensez-y...?

Bien à vous,

Claude Blanchard

Me Claude Blanchard, maire.

23-24-25 AOÛT

SASSON

Nouvellement arrivés les **SASSON** en corduroy dans une sélection de couleurs d'automne, plus attrayantes les unes que les autres et en

PLUS une grande sélection de **SASSON** pour l'automne

\$29.99 et plus

RETOUR A L'ÉCOLE

QUE

CORDES
 (CORDU ROY REGULIER)

REG. \$24.99 **\$19.99**

U.S. TOP
JEAN JACKETS
 REG. \$29.99 **\$18.99** SPECIAL

NOUS AVONS DES JEANS ET DES CORDUROY POUR ENFANTS

Pantorama
 CENTRE D'ACHATS VALLEYFIELD

Pantorama

Réplique au Dr Clark :

Qu'est-ce qui tue ? : aliments naturels ou médicaments

Dr. Roger Clark, médecin C.L.S.C. Seigneurie de Beauharnois 110 chemin Larocque Valleyfield, Québec

Cher docteur, J'ai longuement hésité à savoir si je devais répondre à votre article paru récemment dans les journaux locaux et intitulé: "Les aliments naturels qui

tuent". Pour moi, un tel article même tiré de "La lettre médicale" n'a aucune valeur scientifique, est biaisé et tout à fait digne des méthodes propagandistes que les pays du monde libre condamnent et qui sont utilisées en politique dans les pays derrière le rideau de fer. Il faut croire que tous les moyens sont bons quand on veut par-

venir à ses fins. J'ai donc hésité de répondre publiquement car un tel article peut causer un préjudice grave à la santé des gens. Je retiens la phrase célèbre de Charles Péguy qui disait: "Qui ne gueule pas la vérité quand il sait la vérité, se fait complice des faussaires et des menteurs". Le début du texte nous

dit que face à la prise de conscience des gens face aux additifs chimiques dans la nourriture, la vogue naturaliste a pris l'ampleur et les étalages de produits naturels ont poussé comme des champignons; c'est à mon avis une très bonne chose et il faut que les gens soient conscients des poisons chimiques que l'on retrouve dans l'alimentation courante et bien moins dans l'alimentation naturelle. Ce que vous, ou le chroniqueur, avez cependant confondu ce sont les aliments naturels et les herbes, car si une personne se fait une tisane de queues de cerises pour un problème de vessie, ces queues ne sont pas un aliment mais un remède. Il est vrai qu'Hyppocrate, le père de la médecine disait: "Que ton aliment soit ton remède et ton remède ton aliment". J'aimerais mieux faire un repas de queues de cerises que de faire un repas de Valium. Les effets secondaires ne seraient pas comparables, n'est-ce pas docteur? Le titre donc de votre article était au départ biaisé. Le contenu lance une critique sur les effets

secondaires des tisanes sur la santé, ce que l'on appelle quand il est question de médicaments, une réaction adverse aux médicaments (R.A.M.) en tant que médecin, docteur Clark, vous êtes probablement très familier avec cette physiologie, car le problème étant si grave en médecine aujourd'hui qu'on a des médecins spécialisés en maladies iatrogéniques en d'autres mots, de médecins spécialisés dans les maladies causées par des médicaments prescrits par d'autres médecins. Je me demande où on est rendu quand on essaie de détruire une thérapeutique naturelle qui offre beaucoup moins d'effets secondaires et souvent de meilleurs résultats. Paracelse lui-même ce grand médecin de l'antiquité, disait et avec raison: "La nature tout entière est une officine". Plusieurs médicaments modernes ont été copiés de la nature, l'adigitaline pour n'en nommer qu'un. Ayant de vouloir démolir les thérapeutiques naturelles, il faudrait y amener des preuves scientifiques valables; ce qui fait défaut dans votre article.

Quelle validité scientifique peut avoir le fait que cinq personnes de New York et de Pennsylvanie aient eu une diarrhée grave en prenant des tisanes de Séné (qui est irritant, je l'avoue) Quand est-ce arrivé? Dans quelles conditions avaient-ils fait usage d'autres médicaments en même temps, etc? Vos remarques sur la bardane ont-elles été faites d'après des observations sur des gens normaux ou des psychotiques, là encore, par qui ces observations ont-elles été rapportées, dans quelles circonstances, etc? Vous mentionnez que la camomille peut causer de l'eczéma, si c'était vrai, le Mexique et d'autres pays de l'Amérique du Sud et de l'Europe seraient couverts d'eczéma car la camomille est le thé national des Mexicains (the de Governors si ma mémoire est bonne) car j'ai vécu près d'un an au Mexique quand j'ai fait mon stage clinique en naturopathie et je n'ai pas constaté plus de cas d'eczéma là-bas qu'ici. Je pourrais disséquer ainsi chacun de vos sujets de votre exposé. Voici ce que le Dr. Jean Valnet, médecin français

et président de la société française de phytothérapie, nous dit dans la préface de la 8e édition de son livre "Aromathérapie et phytothérapie": "Capable de résultats qu'aucune thérapeutique moderne ne saurait obtenir, l'aromathérapie et la phytothérapie (les plantes) le sont et beaucoup plus souvent que d'aucuns oseraient l'imaginer". En parlant des cas de cystite il dit: "Combien de malades qui des mois ou des années de traitements aux antibiotiques n'ont pu guérir, l'ont été par les essences aromatiques (les plantes), le magnésium, une réforme de leur alimentation, le réensemencement ou la reconstitution de la flore intestinale normale". L'idée qui se dégage de votre article biaisé, c'est que les tisanes peuvent tuer (sic) et par surcroît (ou ignorance ou volontairement) ou titre aliments naturels comme si carottes, farine, riz et tisanes étaient consommés de la même façon. Aucas où vous ne seriez pas au courant (sic) il y a de nombreux médicaments qui tuent; laissez-moi vous citer une étude faite par le ministère de la santé du Canada dont vous pouvez lire le compte rendu dans le volume 5 no. 1 Janv./Fév. 1974 du Bulletin RX, (on ne prend pas nos

informations en l'air) On nous dit que 5% des patients admis à l'hôpital souffrent de R.A.M. (réactions adverses aux médicaments) et que l'incidence de R.A.M. peut atteindre 35% chez les patients hospitalisés (ce qui veut dire que les patients sont encore plus intoxiqués dans les hôpitaux qu'ailleurs). On peut lire plus loin dans le rapport que sur 100 cas de réactions aux médicaments il y a eu 36 décès, on ne parle plus de 8 vagues cas de diarrhée à New York ou en Pennsylvanie, mais on nous parle de 36 décès survenus dans un hôpital ontarien où l'étude a été faite et ces décès ont été causés directement par des médicaments, entre vous et moi, docteur, je ne pense pas que la médecine ait quelque chose à montrer à la nature mais aurait grandement à apprendre.

Je connais beaucoup de médecins en partie des U.S.A. qui commencent à s'intéresser aux méthodes naturelles et obtiennent de meilleurs résultats dans bien des cas et sans effets secondaires

tragiques comme les médicaments. Il vous sera peut-être intéressant de savoir quel genre de médicaments sont le plus à incriminer dans cette étude, et bien on nous dit que ce sont les sédatifs hypnotiques suivis dans l'ordre par les agents cytotoxiques et les glycosides cardiaques. Je m'arrête ici car il y aurait matière à écrire un livre sur le sujet je vous conseille le livre de Yvan Illich "Nécessaire médical" et je crois que dans l'intérêt du public vous feriez mieux d'informer les gens sur les dangers du surplus de chlore dans les piscines, des cancers qui peuvent être causés par des médicaments, des hémorragies digestives causées par l'aspirine, des anémies causées par les antibiotiques et de fonder vos affirmatives sur des bases scientifiques et rationnelles, ce serait plus constructif.

Je vous prie d'agréer, cher docteur, mes salutations distinguées. Pierre Des Lauriers, d.c. n.d. d. ac.

Un pharmacien viendra compléter les services de santé à St-Timothée

Il me fait plaisir d'annoncer à la population de St-Timothée Village que notre Municipalité sera bientôt dotée de services complets de santé, pour le plus grand bien être des contribuables de la région. En effet, nous pouvons déjà compter depuis plus d'un an sur les services

d'un médecin le Dr. Valère Lachance, qui s'est installé en permanence aux Résidences Gabriel de St-Timothée. A partir du début de novembre, un dentiste installera son cabinet au 260 Blvd Hébert à St-Timothée, il s'agit du Dr. Yvan Théoret fils, de M. Fernand Théoret de St-

Timothée. Et, il nous est maintenant très agréable d'annoncer qu'un pharmacien, M. Jean Paradis établira son office sur le Blvd Hébert à St-Timothée Village d'ici deux mois. M. Paradis est originaire de Chicoutimi et il a décidé de s'installer à St-Timothée parce qu'il croit dans le potentiel du développement de la municipalité de St-Timothée Village et de la région. Michel Lapierre, maire de St-Timothée Village.

Explosion à la Centrale Les Cèdres... Un autre mort

(Marthe Martel) Une des deux personnes qui avaient subi de graves brûlures lors de l'explosion à la centrale Les Cèdres, survenue en juillet, a succombé à ses blessures, mardi dernier. Il s'agit de M. Ronald Gagnon.

employés d'entretien électrique en question, soit M. Gagnon, M. Deschamps et M. Gilles Ménard, ont déplacé une pièce d'équipement, en l'occurrence une cuve contenant de l'huile, et qu'un court-circuit s'est alors produit provoquant l'explosion.

espérons que chacun pourra enfin se parler franchement. Cette rencontre est ouverte aux journalistes, et nous pourrions donc publier tous les détails dans notre prochaine édition.



Samedi soir dernier, une fête champêtre réunissait pour la 17e année les employés et propriétaires des marchés membres de l'Association des Détaillants en Alimentation. Plus de 300 personnes se sont amusées ferme lors de cette soirée. Sur la photo, les responsables: Yvon Daoust, président de la section locale de l'A.D.A., Robert Vincent, Réal Lanctôt, Irenée Primeau, président régional de l'A.D.A., Robert Pilon, Martial Malo, et Jean Pierre Lévesque, organisateur responsable pour les employés.

Beauharnois Rencontre tripartite pour les H.L.M.

Rappelons que M. Robert Deschamps aalt été brûlé à mort lors de cet accident, et que le Syndicat des employés de métier de l'Hydro avait demandé alors qu'une enquête publique soit tenue sur la santé, la sécurité et l'hygiène à l'Hydro. Rappelons également que l'accident s'est produit lorsque les trois

espérons que chacun pourra enfin se parler franchement. Cette rencontre est ouverte aux journalistes, et nous pourrions donc publier tous les détails dans notre prochaine édition.

LES MEILLEURS PRIX!
LE PLUS VASTE CHOIX!
GUY LABERGE TAPIS
ENTREPOT
22 MGR LEBLANC
NOTRE-DAME DU SOURIRE 373-0548

PAVAGE LEGER ENR
GILLES LEGER, PROP
PAVAGE DE TOUS GENRES
RESIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL
ENTREE DE COURS, BORDURE D'ASPHALTE
DENEIGEMENT Estimation Gratuite
46 SCOTTE VALLEYFIELD **371-5178**

Mr. Pointu

GROS SPECTACLE en plein air

à l'occasion de la Fête du Travail

Louis bar salon

COTEAU-STATION

Dimanche 2 septembre 1979
 En vedette des artistes de la télévision

- Monsieur Pointu (violoniste de renommée internationale)
- Les "Tune-Up Boys"
- Les "Dames de Pique" (Travestis)

HEURES DES SPECTACLES	
Midi-trente (12:30)	8 hres
2 hres	11 hres
5 hres	1 hre a.m.
- 6 Représentations -	

DANSE AVEC ORCHESTRE JUSQU'À 4 HRES A.M.

admission \$5⁰⁰

OFFRE FINALE

Vous avez jusqu'à

SAMEDI 26 AOUT

**AUCUN
COMPTANT**

RAYMOND FARAND MEUBLES

**AUCUN
INTÉRÊT**

12 MOIS POUR PAYER

344 BOUL LANGLOIS VALLEYFIELD

RAYMOND FARAND inc.

344 BOUL LANGLOIS VALLEYFIELD 371-4374